

CRÉDITS
DES **MINISTÈRES**
ET **ORGANISMES**

**CRÉDITS
DES MINISTÈRES
ET ORGANISMES**

pour l'année financière se terminant
le 31 mars 2021

Déposés à l'Assemblée nationale conformément
aux articles 45 et 47 de la
Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01)
par monsieur Christian Dubé,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et président du Conseil du trésor

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera
cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant
au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

Budget de dépenses 2020-2021

Crédits des ministères et organismes

Dépôt légal – Mars 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-86144-7 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-86145-4 (en ligne)

ISSN 1498-5233 (imprimé)

ISSN 1929-1167 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits	7
2. Contenu du volume Crédits des ministères et organismes du Budget de dépenses 2020-2021	7
3. Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes	8
4. Termes apparaissant au Budget de dépenses 2020-2021 et modalités régissant les crédits	9
5. Définition des supercatégories	12
6. Définition des catégories	14

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses	19
Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits	20
Sommaire des crédits	21
Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022	22
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net	23

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Affaires municipales et Habitation	27
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	39
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	47
Conseil exécutif	57
Culture et Communications	69
Économie et Innovation	75
Éducation et Enseignement supérieur	85
Énergie et Ressources naturelles	103
Environnement et Lutte contre les changements climatiques.....	109
Famille	115
Finances	125
Forêts, Faune et Parcs.....	133
Immigration, Francisation et Intégration.....	141
Justice	147
Relations internationales et Francophonie	157
Santé et Services sociaux	163
Sécurité publique.....	177
Tourisme.....	191
Transports	197
Travail, Emploi et Solidarité sociale	203

NOTES
EXPLICATIVES

1. OBJET DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Le Budget de dépenses 2020-2021 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021. Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds général du fonds consolidé du revenu. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les sommes d'argent perçues par le gouvernement constituent le fonds consolidé du revenu. Ce dernier est composé du fonds général et des fonds spéciaux, et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le volume **Crédits des ministères et organismes** présente non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale, mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières ainsi que les crédits déjà votés en vertu des lois sur les crédits adoptées antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements prévus au Budget de dépenses 2020-2021.

2. CONTENU DU VOLUME CRÉDITS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU BUDGET DE DÉPENSES 2020-2021

Le volume **Crédits des ministères et organismes** présente deux sections. La première est consacrée au sommaire du budget de dépenses ainsi que des crédits des ministères et organismes et la seconde présente, pour chacun des portefeuilles ministériels, les crédits et les dépenses.

PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Cette section présente l'information budgétaire de chacun des portefeuilles ministériels incluant l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne dont l'information est contenue au volume **Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées**.

La section est composée de tableaux résumant, par portefeuille et au total, les dépenses et les crédits selon différentes composantes.

- Le tableau « Budget de dépenses » compare le budget de dépenses 2020-2021 à la dépense probable 2019-2020;
- Le tableau « Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits » fait le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
- Le tableau « Sommaire des crédits » présente la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;
- Le tableau « Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022 » présente, par portefeuille et par programme, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par élément de programmes et supercatégorie de même que l'objet de ces crédits sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- Le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » énumère les programmes pour lesquels un crédit au net est convenu ainsi que les revenus et les crédits au net prévus.

DEUXIÈME SECTION : CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, les budgets de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2020-2021 comparés à ceux de l'exercice précédent selon différentes ventilations.

- Un tableau sommaire présente, par programme, la conciliation entre les dépenses et les crédits du portefeuille, en distinguant les crédits permanents et déjà votés de ceux à voter. Un tableau complémentaire ventile les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories;
 - Pour chaque programme, un tableau sommaire présente, par élément, la conciliation entre les dépenses et les crédits, en distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme est également présentée;
 - Un tableau complémentaire présente pour chaque élément, la ventilation par supercatégorie des budgets de dépenses et d'investissements;
 - L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, le cas échéant, spécifiée. Sont également précisées, si applicables, les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions prévoyant que lorsqu'un montant est retourné à un crédit, ce dernier peut être utilisé à nouveau.
- Un tableau « Crédits de transfert » présente, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projet. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaire et par catégorie de dépenses.

Lorsque cela s'applique, certains tableaux peuvent être inclus dans cette section.

- Un tableau « Crédit au net » indique, par programme et par crédit au net, les revenus et les crédits au net prévus ainsi que les modalités d'application;
- Un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022 » précise, par programme et par élément, les crédits à voter en 2020-2021 pour des dépenses prévues en 2021-2022;
- Un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précise, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégorie de dépenses.

3. MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DES PORTEFEUILLES ET DES PROGRAMMES

Des modifications ont été apportées à la structure de présentation du Budget de dépenses 2020-2021 par rapport à celle en vigueur au cours de l'exercice 2019-2020. Ces modifications portent sur un programme, ou les éléments qui le composent. Elles permettent de refléter les changements de responsabilité ministérielle, de nouvelles orientations gouvernementales ou des réorganisations internes.

Cette section décrit ainsi les principales modifications apportées aux structures de programmes par rapport à celles en vigueur au cours de l'exercice 2019-2020. Un signe (+) indique l'ajout alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'une responsabilité.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

- (-) Retrait du programme « Langue française » au bénéfice du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration ».

IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

(+) Ajout du programme « Langue française » en provenance du portefeuille « Culture et Communications ».

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

(+) Création de l'élément 19 « Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour l'accessibilité des services en médecine spécialisée » du programme 02, à la suite du protocole d'accord intervenu entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins spécialistes du Québec prévoyant la réaffectation des économies pour améliorer l'accessibilité aux services en médecine spécialisée.

AUTRES MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DE PROGRAMMES

La structure de présentation du Budget de dépenses 2020-2021 incorpore également d'autres modifications de nature administrative, des changements de dénomination ainsi que des retraits, des ajouts, des subdivisions ou des fusions de programmes ou d'éléments de programmes à divers portefeuilles.

Le cas échéant, les données comparatives 2019-2020 ont été reclassées pour en assurer la cohérence.

4. TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2020-2021 ET MODALITÉS RÉGISSANT LES CRÉDITS

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses à être soumise à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres provisions ».

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements comprend les sommes prévues pour les supercatégories « Immobilisations en ressources informationnelles », « Immobilisations tangibles » et « Prêts, placements, avances et autres coûts ».

CRÉDITS OU CRÉDITS TOTAUX

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi que des sommes prévues au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds général du fonds consolidé du revenu un montant maximal par programme pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

CRÉDITS À VOTER

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà sanctionnées. Ainsi, les crédits permanents et les crédits déjà votés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

L'Assemblée nationale vote les crédits par programme de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées aux lois sur les crédits. Pour 2020-2021, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme, déduction faite de la partie de ce crédit qui fait l'objet d'une provision, le cas échéant.

À l'intérieur d'un même programme et d'une même supercatégorie, les ministères et organismes peuvent modifier entre éléments, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits, à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

Les virements entre supercatégories d'un même élément ou d'un même programme ainsi que les virements en provenance ou au bénéfice de la supercatégorie « Transfert » ou de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » nécessitent une autorisation préalable du Conseil du trésor.

Dans la mesure où les dépenses à pourvoir sont effectuées aux mêmes fins que celles pour lesquelles une provision a été créée, les crédits affectés à une provision peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes ou portefeuilles après autorisation du Conseil du trésor.

Au terme de la clôture d'un exercice financier, tout solde d'un crédit alloué non entièrement utilisé après imputation des dépenses portées aux comptes de l'exercice est périmé.

CRÉDIT AU NET

La législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs au montant de revenus minimal prévu dans les modalités d'application. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

CRÉDITS COMPARATIFS OU CRÉDITS 2019-2020

Au total, les crédits comparatifs correspondent aux crédits inscrits au Budget de dépenses 2019-2020 ajustés des variations des crédits permanents.

Pour un portefeuille donné, les crédits comparatifs peuvent être ajustés des dépenses imprévues financées en 2019-2020 par un recours au Fonds de suppléance du Conseil du trésor mais qui, en raison de leur caractère récurrent, ont été ajoutées au Budget de dépenses 2020-2021.

De plus, les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice 2020-2021.

Dans le cas des budgets de dépenses et d'investissements, les données comparatives correspondent généralement aux données qui apparaissaient au Budget de dépenses 2019-2020, sur la base des mêmes ajustements apportés pour établir les crédits comparatifs.

CRÉDITS DÉJÀ VOTÉS

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

CRÉDITS PERMANENTS

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés à chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds général du fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés reflètent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

DÉPENSE PROBABLE

La dépense probable reflète la prévision de dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice financier 2020-2021.

DÉPENSES NE NÉCESSITANT PAS DE CRÉDIT

Les dépenses ne nécessitant pas de crédit regroupent l'amortissement ainsi que la consommation de biens et de services acquis lors d'exercices antérieurs.

Ces dépenses ne nécessitent pas de crédit puisqu'elles découlent de crédits utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations ainsi que de fournitures ou de services qui seront consommés au cours du présent exercice financier ou d'exercices financiers ultérieurs.

Amortissement

Les investissements en immobilisations en ressources informationnelles et en immobilisations tangibles sont capitalisés. L'amortissement correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile.

Au Budget de dépenses 2020-2021, les dépenses ne nécessitant pas de crédit correspondent principalement à l'amortissement.

ÉLÉMENT

L'élément est une division plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

PORTEFEUILLE

Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires sous la responsabilité d'un ministre.

PROGRAMME

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programme.

PROVISION

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus au volume **Crédits des ministères et organismes** du Budget de dépenses.

5. DÉFINITION DES SUPERCATÉGORIES

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères et organismes pour la comptabilisation de leurs dépenses, de leurs investissements et des autres coûts.

AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire en application d'une disposition législative à cet effet. Ces sommes peuvent, notamment, pourvoir aux dépenses de rémunération et de fonctionnement, ainsi qu'au coût de service de la dette d'un fonds spécial. Ne font pas partie de cette supercatégorie, les sommes allouées pouvant être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire pour des biens ou des services fournis à ce ministère ou à cet organisme que le fonds a servi à financer.

CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les dépenses découlant des variations de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement et de la provision pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances.

FONCTIONNEMENT

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires, à l'exclusion des dépenses de rémunération, de transfert, d'affectation à un fonds spécial, des créances douteuses et autres provisions ainsi que du service de la dette. Elle inclut notamment, le coût estimatif lié à la réévaluation et aux nouvelles obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de sites contaminés, l'amortissement des immobilisations, de même que les dépenses découlant d'une opération de restructuration. Elle comprend également les sommes pouvant être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire en application d'une disposition législative à cet effet jusqu'à concurrence des sommes portées au débit du fonds pour des biens ou des services fournis à ce ministère ou à cet organisme.

IMMOBILISATIONS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les investissements encourus pour les immobilisations qui sont des développements informatiques ainsi que des équipements informatiques et bureautiques, soit pour leur acquisition, pour leur réalisation, laquelle comprend la conception jusqu'à l'implantation, de même que pour leur amélioration.

IMMOBILISATIONS TANGIBLES

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les investissements encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations, y compris celles relatives aux ententes de partenariat public-privé, à l'exclusion des immobilisations en ressources informationnelles.

PRÊTS, PLACEMENTS, AVANCES ET AUTRES COÛTS

Cette supercatégorie comprend les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Sont également incluses dans cette supercatégorie les avances pour l'établissement ou le fonctionnement des fonds locaux, et celles accordées aux employés du gouvernement. Elle comprend également l'inscription de stock et des frais payés d'avance, les taxes de vente payées ou à payer (TVQ, TPS/TVH) et comptabilisées lors de l'acquisition de biens et de services et les engagements financiers concernant des années antérieures qui sont portés à la dette nette ainsi que ceux découlant d'une opération de restructuration.

RÉMUNÉRATION

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, y compris les étudiants et les saisonniers. Elle comprend également les traitements et les indemnités encourus envers les membres de l'Assemblée nationale, toute personne nommée ou désignée par cette dernière pour exercer une fonction en relevant, le personnel qu'elle dirige, les juges ainsi que les membres de la Sûreté du Québec. Finalement, elle comprend tous les avantages sociaux fournis aux employés ainsi que les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

SERVICE DE LA DETTE

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les intérêts sur les dettes, l'amortissement des primes, des escomptes et des frais liés à l'émission d'emprunt et à la gestion des dettes ainsi que les gains et les pertes de change, incluant l'amortissement de ceux-ci. Elle comprend également les intérêts sur les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Enfin, elle comporte les intérêts relatifs aux ententes de partenariat public-privé signées par les ministères et les organismes budgétaires.

TRANSFERT

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les dépenses effectuées dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pour le gouvernement ni des acquisitions directes de biens et de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement, ni des sommes pour lesquelles il s'attend à obtenir un remboursement ultérieurement comme dans le cas des prêts.

6. DÉFINITION DES CATÉGORIES

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

CAPITAL

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

FONCTIONNEMENT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le fonctionnement, autre que pour la rémunération, d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

INTÉRÊT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le paiement des intérêts sur des emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire, est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

RÉMUNÉRATION

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour la rémunération du personnel d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Cette catégorie comprend également la rémunération des professionnels de la santé.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour la rémunération du personnel imputées sur un fonds spécial.

SUPPORT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts destinés à fournir aux bénéficiaires, un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories « Transfert-rémunération », « Transfert-fonctionnement », « Transfert-capital » et « Transfert-intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations destinées à fournir, aux bénéficiaires d'un programme géré au moyen d'un fonds spécial, un soutien financier sous différentes formes mais ne constituant pas pour le gouvernement une acquisition directe de biens ou de services, un prêt ou un placement.

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
	Budget de dépenses	Dépense probable
Assemblée nationale ¹	137 619,3	138 220,9
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	110 017,3	107 135,8
Affaires municipales et Habitation	2 315 011,6	2 581 122,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	995 716,2	971 736,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 912 603,7	1 454 976,3 ²
Conseil exécutif	527 321,5	492 747,4 ²
Culture et Communications	861 322,4	766 419,0
Économie et Innovation	1 112 159,4	1 801 953,7
Éducation et Enseignement supérieur	22 195 762,3	21 206 861,2
Énergie et Ressources naturelles	145 449,5	141 320,8
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	281 490,0	211 751,9
Famille	2 903 843,9	2 877 184,9
Finances	189 736,4	113 967,3 ²
Forêts, Faune et Parcs	563 887,1	546 061,8
Immigration, Francisation et Intégration	576 785,3	392 383,0 ²
Justice	1 080 945,4	1 058 292,2
Relations internationales et Francophonie	117 729,3	113 862,5
Santé et Services sociaux	42 786 958,6	40 625 077,6
Sécurité publique	1 682 580,1	1 794 089,9
Tourisme	167 599,6	161 152,4
Transports	1 084 184,9	1 044 359,9
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 442 376,2	4 534 722,9
Pertes estimées sur investissement dans la CSeries	-	(603 000,0)
Dépenses de programmes	86 191 100,0	82 532 400,0
Service de la dette	5 859 151,3	5 560 258,0
Dépenses budgétaires	92 050 251,3	88 092 658,0

¹ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

² Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2019-2020 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits totaux 2020-2021
Assemblée nationale ¹	137 619,3	7 025,0	14 693,4	145 287,7
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	110 017,3	3 076,7	7 012,8	113 953,4
Affaires municipales et Habitation	2 315 011,6	3 969,8	3 914,7	2 314 956,5
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	995 716,2	14 621,3	20 198,6	1 001 293,5
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 912 603,7	3 100,0	961 747,9	2 871 251,6
Conseil exécutif	527 321,5	873,5	961,2	527 409,2
Culture et Communications	864 473,7	6 165,1	4 155,4	862 464,0
Économie et Innovation	1 112 159,4	1 350,1	7 047,0	1 117 856,3
Éducation et Enseignement supérieur	22 195 762,3	6 306,1	168 040,4	22 357 496,6
Énergie et Ressources naturelles	145 449,5	4 105,8	4 459,4	145 803,1
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	281 490,0	20 272,9	33 989,8	295 206,9
Famille	2 903 843,9	12 751,3	15 374,3	2 906 466,9
Finances	6 045 736,4	(65 930,0)	3 570,7	6 115 237,1
Forêts, Faune et Parcs	563 887,1	14 368,6	45 754,5	595 273,0
Immigration, Francisation et Intégration	576 785,3	5 749,0	18 837,1	589 873,4
Justice	1 080 945,4	17 530,7	39 822,5	1 103 237,2
Relations internationales et Francophonie	117 729,3	2 698,0	4 050,0	119 081,3
Santé et Services sociaux	42 786 958,6	1 090,0	9 048,4	42 794 917,0
Sécurité publique	1 682 580,1	20 489,7	33 425,7	1 695 516,1
Tourisme	167 599,6	-	-	167 599,6
Transports	1 084 184,9	20 172,5	140 792,7	1 204 805,1
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 442 376,2	1 315,3	3 266,0	4 444 326,9
Total	92 050 251,3	101 101,4	1 540 162,5	93 489 312,4

¹ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits

(en milliers de dollars)

	2020-2021				2019-2020
	Crédits à voter ¹	Crédits permanents	Crédits déjà votés ²	Crédits totaux	Crédits comparatifs
Assemblée nationale ³	-	145 287,7	-	145 287,7	145 889,3
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ³	60 061,8	53 891,6	-	113 953,4	108 168,5
Affaires municipales et Habitation	2 314 946,9	9,6	-	2 314 956,5	2 486 192,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 001 283,9	9,6	-	1 001 293,5	971 829,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2 466 946,8	404 304,8	-	2 871 251,6	2 401 528,5
Conseil exécutif	525 505,0	1 904,2	-	527 409,2	491 651,6
Culture et Communications	862 454,4	9,6	-	862 464,0	767 441,1
Économie et Innovation	1 116 337,1	1 519,2	-	1 117 856,3	1 862 157,8
Éducation et Enseignement supérieur	21 087 970,3	1 269 526,3	-	22 357 496,6	21 209 165,5
Énergie et Ressources naturelles	145 793,5	9,6	-	145 803,1	141 075,7
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	295 172,3	34,6	-	295 206,9	228 721,3
Famille	2 686 657,3	209,6	219 600,0	2 906 466,9	2 873 981,3
Finances	182 734,8	5 932 502,3	-	6 115 237,1	5 821 187,9
Forêts, Faune et Parcs	570 168,4	25 104,6	-	595 273,0	573 938,6
Immigration, Francisation et Intégration	589 863,8	9,6	-	589 873,4	524 909,8
Justice	843 010,8	260 226,4	-	1 103 237,2	1 069 353,7
Relations internationales et Francophonie	118 971,7	109,6	-	119 081,3	115 764,5
Santé et Services sociaux	26 515 162,7	16 279 754,3	-	42 794 917,0	40 591 845,5
Sécurité publique	1 658 688,4	36 827,7	-	1 695 516,1	1 721 025,7
Tourisme	167 590,0	9,6	-	167 599,6	160 539,1
Transports	1 204 760,9	44,2	-	1 204 805,1	1 016 472,9
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 438 816,6	5 510,3	-	4 444 326,9	4 471 062,9
Total	68 852 897,4	24 416 815,0	219 600,0	93 489 312,4	89 753 903,7

¹ Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022 apparaissant à la page suivante.

² Ce montant inclut, conformément à la Loi n° 2 sur les crédits, 2019-2020 (L.Q. 2019, chapitre 7), les crédits déjà votés pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2020-2021.

³ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Famille	
Programme 3 - Services de garde	225 400,0
Total	225 400,0

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net¹

(en milliers de dollars)

	2020-2021	
	Revenus prévus	Crédits au net prévus
Affaires municipales et Habitation		
Programme 7 - Habitation	4 820,0	2 220,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation		
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	18 304,0	10 394,0
Programme 2 - Organismes d'État	1 536,5	1 396,5
Énergie et Ressources naturelles		
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles	3 240,0	2 180,0
Forêts, Faune et Parcs		
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs	35 213,3	11 231,3
Immigration, Francisation et Intégration		
Programme 2 - Immigration, francisation et intégration	19 520,0	15 020,0
Justice		
Programme 1 - Administration de la justice	138 000,0	350,0
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre	4 466,3	4 466,3
Sécurité publique		
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec	1 345,5	1 245,5
Transports		
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport	1 608,0	1 608,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale		
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle	88 465,0	7 250,0
Total		57 361,6

¹ Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

**CRÉDITS PAR
PORTEFEUILLE**

Affaires municipales et Habitation

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Soutien aux activités ministérielles	60 168,4	3 513,2	2 839,7	59 494,9	59 749,2
2. Modernisation des infrastructures municipales	433 602,6	-	-	433 602,6	431 600,5
3. Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités	679 871,4	-	-	679 871,4	802 421,3
4. Développement des régions et des territoires	254 656,8	-	-	254 656,8	191 943,9
5. Promotion et développement de la région métropolitaine	42 233,2	-	-	42 233,2	330 579,4
6. Commission municipale du Québec	11 742,1	56,6	345,0	12 030,5	9 850,9
7. Habitation	832 737,1	400,0	730,0	833 067,1	660 047,7
	2 315 011,6	3 969,8	3 914,7	2 314 956,5	2 486 192,9
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				2 314 946,9	2 486 183,3

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	68 189,4	66 558,6
Fonctionnement	34 549,2	33 344,5
Affectation à un fonds spécial	252 339,0	117 339,0
Transfert	1 959 934,0	2 269 377,0
Total	2 315 011,6	2 486 619,1
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	475,0	295,0
Immobilisations en ressources informationnelles	3 439,7	3 226,5
Total	3 914,7	3 521,5

Programme 1

Soutien aux activités ministérielles

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	31 847,8	3 513,2	2 839,7	31 174,3	31 319,7
2. Politiques et programmes	28 320,6	-	-	28 320,6	28 429,5
	60 168,4	3 513,2	2 839,7	59 494,9	59 749,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				59 485,3	59 739,6

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal et le développement régional ainsi que le traitement des divulgations d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	10 763,4	25 275,0	36 038,4	36 107,1
Fonctionnement	20 359,6	3 045,6	23 405,2	23 434,0
Transfert	724,8	-	724,8	724,8
	31 847,8	28 320,6	60 168,4	60 265,9
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	180,0	-	180,0	180,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 659,7	-	2 659,7	2 816,5
	2 839,7	-	2 839,7	2 996,5

Programme 2

Modernisation des infrastructures municipales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Programmes en lien avec le Plan québécois des infrastructures	379 269,1	-	-	379 269,1	362 255,2
2. Autres programmes d'infrastructures municipales	54 333,5	-	-	54 333,5	69 345,3
	433 602,6	-	-	433 602,6	431 600,5
Crédit à voter				433 602,6	431 600,5

Ce programme permet de soutenir financièrement les municipalités pour maintenir, remplacer, améliorer ou construire des infrastructures de traitement d'eau potable, d'assainissement des eaux usées ou des infrastructures collectives.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	4 017,2	-	4 017,2	4 012,7
Fonctionnement	470,0	-	470,0	470,0
Transfert	374 781,9	54 333,5	429 115,4	427 117,8
	379 269,1	54 333,5	433 602,6	431 600,5

Programme 3

Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Compensations tenant lieu de taxes	556 079,4	-	-	556 079,4	537 415,9
2. Aide financière aux municipalités	10 467,3	-	-	10 467,3	89 180,7
3. Mesures financières du partenariat fiscal	113 324,7	-	-	113 324,7	175 824,7
	679 871,4	-	-	679 871,4	802 421,3
Crédit à voter				679 871,4	802 421,3

Ce programme englobe des mesures du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes. En outre, il vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux de même que sur ceux des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Transfert	556 079,4	10 467,3	113 324,7	679 871,4	802 421,3
	556 079,4	10 467,3	113 324,7	679 871,4	802 421,3

Programme 4

Développement des régions et des territoires

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Soutien au développement des régions et à la ruralité	252 339,0	-	-	252 339,0	187 766,8
2. Autres programmes d'aide financière aux territoires	2 317,8	-	-	2 317,8	4 177,1
	254 656,8	-	-	254 656,8	191 943,9
Crédit à voter				254 656,8	191 943,9

Ce programme permet de soutenir les organismes dans la réalisation de projets de développements alignés sur les priorités régionales ou qui contribuent à l'occupation et à la vitalité des territoires. Il offre également un soutien financier aux municipalités régionales de comté dans l'exercice de leur compétence pour favoriser le développement local et régional, incluant les efforts de vitalisation et de coopération intermunicipale. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement des régions et des territoires.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	252 339,0	-	252 339,0	117 339,0
Transfert	-	2 317,8	2 317,8	74 604,9
	252 339,0	2 317,8	254 656,8	191 943,9

Programme 5

Promotion et développement de la région métropolitaine

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Soutien à la région métropolitaine	42 233,2	-	-	42 233,2	330 579,4
Crédit à voter				42 233,2	330 579,4

Ce programme vise à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la région métropolitaine de Montréal en assurant la cohérence des politiques et la coordination des actions gouvernementales sur ce territoire, en appuyant des initiatives et des projets structurants et en poursuivant des activités de concertation avec les principaux partenaires qui interviennent sur ce territoire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Transfert	42 233,2	42 233,2	330 579,4
	42 233,2	42 233,2	330 579,4

Programme 6

Commission municipale du Québec

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Commission municipale du Québec	11 742,1	56,6	345,0	12 030,5	9 850,9
Crédit à voter				12 030,5	9 850,9

En vertu de ce programme, la Commission municipale du Québec exerce des compétences de nature juridictionnelle ou administrative. Dans le cadre de ses fonctions juridictionnelles, elle rend des décisions exécutoires, dont des décisions concernant des demandes d'exemption de taxes municipales, des manquements en éthique et en déontologie municipales ou encore en arbitrages municipaux. En matière de compétences administratives, la Commission exerce des fonctions exécutives de contrôle, de surveillance, d'administration ou de conseil, dont des audits dans certains municipalités et organismes municipaux, des enquêtes administratives sur les divulgations visant des élus municipaux, des administrations provisoires, des tutelles ou de l'accompagnement d'une municipalité.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	7 731,6	7 731,6	6 823,8
Fonctionnement	4 010,5	4 010,5	2 911,6
	11 742,1	11 742,1	9 735,4
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	195,0	195,0	15,0
Immobilisations en ressources informationnelles	150,0	150,0	135,0
	345,0	345,0	150,0

Programme 7

Habitation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Société d'habitation du Québec	805 671,4	-	-	805 671,4	633 928,8
2. Régie du logement	27 065,7	400,0	730,0	27 395,7	26 118,9
	832 737,1	400,0	730,0	833 067,1	660 047,7
Crédit à voter¹				833 067,1	660 047,7

Ce programme vise à répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec par une approche intégrée et durable. Il soutient le développement d'une offre de logements à loyer modique et abordable, la rénovation et la qualité du parc résidentiel québécois, les initiatives publiques et privées favorisant l'instauration et la consolidation de milieux de vie de qualité sur l'ensemble du territoire québécois. Ce programme vise également à soutenir les activités de la Régie du logement. En tant que tribunal spécialisé exerçant sa compétence en matière de louage résidentiel, celle-ci a principalement pour mission de décider des demandes dont elle est saisie, de favoriser la conciliation entre les locateurs et les locataires et de renseigner les citoyens quant aux droits et obligations découlant d'un bail de logement. La Régie veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	-	20 402,2	20 402,2	19 615,0
Fonctionnement	-	6 663,5	6 663,5	6 528,9
Transfert	805 671,4	-	805 671,4	633 928,8
	805 671,4	27 065,7	832 737,1	660 072,7
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	100,0	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	630,0	630,0	275,0
	-	730,0	730,0	375,0

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 7 - Habitation		
Régie du logement		
Revenus prévus associés au crédit au net	4 820,0	4 820,0
Crédit au net prévu	2 220,0	2 220,0
Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs de leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.		
Lorsque ces revenus dépassent 2 600 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 4 - Développement des régions et des territoires		
Fonds régions et ruralité	252 339,0	117 339,0
Total	252 339,0	117 339,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Support	252 339,0	117 339,0
Total	252 339,0	117 339,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Soutien aux activités ministérielles		
Autres crédits de transfert	724,8	724,8
Programme 2 - Modernisation des infrastructures municipales		
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	12 094,0	13 035,2
Infrastructures municipales en milieu nordique	14 100,1	11 836,8
Parachèvement des programmes en infrastructures municipales	54 333,5	69 345,3
Programmes de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	79 928,3	72 789,0
Programmes des Fonds Chantiers Canada-Québec	66 950,0	71 608,2
Programmes d'infrastructures Québec-Municipalités	148 997,5	136 577,8
Programmes issus du Plan d'action économique du Canada	49 484,4	49 599,1
Autres crédits de transfert	3 227,6	2 326,4
Total du programme 2	429 115,4	427 117,8
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités		
Aide aux municipalités reconstituées	381,8	436,6
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	520 860,2	502 954,9
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux et des organisations internationales	35 219,2	34 461,0
Mesures financières du partenariat fiscal	113 324,7	175 824,7
Mise en oeuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec	-	10 420,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 703,1	1 667,7
Autres crédits de transfert	8 382,4	76 656,4
Total du programme 3	679 871,4	802 421,3
Programme 4 - Développement des régions et des territoires		
Communautés rurales branchées	757,9	1 571,5
Fonds d'appui au rayonnement des régions	-	60 000,0
Villages branchés du Québec	1 559,9	2 605,6
Autres crédits de transfert	-	10 427,8
Total du programme 4	2 317,8	74 604,9
Programme 5 - Promotion et développement de la région métropolitaine		
Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole	-	88 636,7
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	17 000,0	17 000,0
Mise en oeuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal	-	50 000,0
Soutien à la réalisation de projets pilotes relatifs à l'utilisation de véhicules autonomes électriques	1 000,0	1 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	24 233,2	23 942,7
Autres crédits de transfert	-	150 000,0
Total du programme 5	42 233,2	330 579,4

Crédits de transfert (suite)

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 7 - Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat	62 624,0	69 800,3
Aide au logement social, communautaire et abordable	700 477,4	521 528,5
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	480,0	475,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	42 090,0	42 125,0
Total du programme 7	805 671,4	633 928,8
Total	1 959 934,0	2 269 377,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	1 797,6	9 988,5
Entreprises et organismes d'État	42 090,0	42 125,0
Institutions d'enseignement	4 188,5	5 879,0
Municipalités	1 319 199,1	1 680 068,0
Organismes à but non lucratif	331 799,8	301 529,6
Personnes	260 859,0	229 786,9
Total	1 959 934,0	2 269 377,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	28 262,8	28 361,2
Fonctionnement	12 128,2	10 821,8
Capital	534 256,5	507 435,7
Intérêt	170 166,6	172 186,9
Support	1 215 119,9	1 550 571,4
Total	1 959 934,0	2 269 377,0

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	558 573,7	14 238,5	19 790,0	564 125,2	534 864,6
2. Organismes d'État	437 142,5	382,8	408,6	437 168,3	436 965,0
	995 716,2	14 621,3	20 198,6	1 001 293,5	971 829,6
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				1 001 283,9	971 820,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	119 483,3	119 364,2
Fonctionnement	70 609,8	71 566,5
Transfert	805 623,1	780 805,5
Total	995 716,2	971 736,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	11 183,0	8 705,0
Immobilisations en ressources informationnelles	8 515,6	7 509,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	500,0	500,0
Total	20 198,6	16 714,7

Programme 1

Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	67 082,4	14 238,5	19 790,0	72 633,9	67 264,8
2. Développement régional et développement durable	123 337,6	-	-	123 337,6	127 398,9
3. Transformation alimentaire et politiques bioalimentaires	72 852,7	-	-	72 852,7	68 252,7
4. Pêches et aquaculture commerciales	18 158,3	-	-	18 158,3	18 294,1
5. Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	193 853,4	-	-	193 853,4	170 385,5
6. Formation bioalimentaire	23 448,9	-	-	23 448,9	23 398,9

Suite à la page suivante

Ce programme a pour objet le développement d'un secteur bioalimentaire prospère, durable et dynamique à l'écoute des consommateurs par le soutien aux entreprises de la production agricole, des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et de la commercialisation des produits bioalimentaires. Il vise également à former des personnes compétentes en agroalimentaire et à assurer la sécurité des aliments.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	25 046,8	27 999,8	9 830,6	4 321,8	869,3	17 671,8	85 740,1
Fonctionnement	42 035,6	2 560,7	2 910,9	833,5	157,5	1 946,7	50 444,9
Transfert	-	92 777,1	60 111,2	13 003,0	192 826,6	3 830,4	362 548,3
	67 082,4	123 337,6	72 852,7	18 158,3	193 853,4	23 448,9	498 733,3
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	11 032,4	-	-	-	-	-	11 032,4
Immobilisations en ressources informationnelles	8 257,6	-	-	-	-	-	8 257,6
Prêts, placements, avances et autres coûts	500,0	-	-	-	-	-	500,0
	19 790,0	-	-	-	-	-	19 790,0

Programme 1 (suite)**Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Santé animale et inspection des aliments	59 840,4	-	-	59 840,4	59 869,7
	558 573,7	14 238,5	19 790,0	564 125,2	534 864,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter¹				564 115,6	534 855,0

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.**Ventilation par supercatégorie**

(en milliers de dollars)

	Sous- total	Éléments	2020-2021	2019-2020
	7			
Budget de dépenses				
Rémunération	85 740,1	22 909,4	108 649,5	108 542,5
Fonctionnement	50 444,9	17 098,7	67 543,6	68 499,0
Transfert	362 548,3	19 832,3	382 380,6	358 007,2
	498 733,3	59 840,4	558 573,7	535 048,7
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	11 032,4	-	11 032,4	8 554,4
Immobilisations en ressources informationnelles	8 257,6	-	8 257,6	7 000,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	500,0	-	500,0	500,0
	19 790,0	-	19 790,0	16 054,4

Programme 2 Organismes d'État

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. La Financière agricole du Québec	423 242,5	-	-	423 242,5	422 798,3
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	9 609,6	327,8	205,0	9 486,8	9 675,7
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	4 290,4	55,0	203,6	4 439,0	4 491,0
	437 142,5	382,8	408,6	437 168,3	436 965,0
Crédit à voter¹				437 168,3	436 965,0

Ce programme vise à favoriser une gestion responsable des risques agricoles en offrant notamment une gamme d'outils financiers pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises agricoles québécoises et faciliter l'établissement d'une relève en agriculture. Il a aussi pour objet d'appuyer la mise en marché efficace des produits agricoles, de la pêche et alimentaires et de préserver la vocation agricole des sols arables.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	-	7 271,3	3 562,5	10 833,8	10 821,7
Fonctionnement	-	2 338,3	727,9	3 066,2	3 067,5
Transfert	423 242,5	-	-	423 242,5	422 798,3
	423 242,5	9 609,6	4 290,4	437 142,5	436 687,5
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	-	150,6	150,6	150,6
Immobilisations en ressources informationnelles	-	205,0	53,0	258,0	509,7
	-	205,0	203,6	408,6	660,3

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales		
Revenus prévus associés au crédit au net	164,0	174,0
Crédit au net prévu	164,0	174,0
Ce crédit au net concerne les activités de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification aux usagers de la fabrique à glace aux Îles-de-la-Madeleine ainsi que des frais ou droits exigibles lors de la délivrance, le renouvellement ou la cessation des permis de pêche commerciale et d'aquaculture.		
Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.		
Institut de technologie agroalimentaire		
Revenus prévus associés au crédit au net	306,6	311,1
Crédit au net prévu	306,6	311,1
Ce crédit au net concerne les activités de l'Institut de technologie agroalimentaire. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente de divers biens et services offerts aux étudiants ainsi qu'aux clientèles externes par les établissements d'enseignement de La Pocatière et de St-Hyacinthe.		
Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.		
Laboratoire de diagnostics en phytoprotection		
Revenus prévus associés au crédit au net	97,0	120,0
Crédit au net prévu	87,0	110,0
Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.		
Lorsque ces revenus dépassent 10 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		
Laboratoire de pathologie animale		
Revenus prévus associés au crédit au net	1 407,0	1 400,5
Crédit au net prévu	1 007,0	1 000,5
Ce crédit au net concerne les activités de Santé animale et inspection des aliments. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale.		
Lorsque les revenus du Laboratoire de pathologie animale dépassent 400 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		
Santé animale et inspection des aliments		
Revenus prévus associés au crédit au net	16 329,4	16 002,4
Crédit au net prévu	8 829,4	8 502,4
Ce crédit au net concerne les activités de Santé animale et inspection des aliments. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis.		
Lorsque les revenus des activités de Santé animale et d'inspection des aliments dépassent 7 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		

Crédit au net (suite)

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Organismes d'État		
Commission de protection du territoire agricole du Québec		
Revenus prévus associés au crédit au net	600,0	590,0
Crédit au net prévu	530,0	-
Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.		
Lorsque ces revenus dépassent 70 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec		
Revenus prévus associés au crédit au net	936,5	958,2
Crédit au net prévu	866,5	888,2
Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.		
Lorsque ces revenus dépassent 70 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique	25 762,6	25 762,6
Amélioration de la santé animale	15 132,3	15 132,3
Appui à la formation	7 505,4	7 205,4
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	13 003,0	13 003,0
Appui au développement en région	70 812,1	74 956,6
Appui au secteur de la transformation	34 348,6	29 598,6
Prime-Vert	21 646,2	21 646,2
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	192 826,6	169 358,7
Autres crédits de transfert	1 343,8	1 343,8
Total du programme 1	382 380,6	358 007,2
Programme 2 - Organismes d'État		
La Financière agricole du Québec	423 242,5	422 798,3
Total	805 623,1	780 805,5

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	672 339,2	650 496,9
Entreprises et organismes d'État	45 988,6	44 744,8
Institutions d'enseignement	11 384,6	11 783,4
Municipalités	919,5	586,3
Organismes à but non lucratif	74 991,2	73 194,1
Total	805 623,1	780 805,5

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	34 950,3	34 983,3
Fonctionnement	7 038,3	7 061,1
Capital	63 780,4	54 840,2
Intérêt	41,0	48,1
Support	699 813,1	683 872,8
Total	805 623,1	780 805,5

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Soutien au Conseil du trésor	96 797,2	3 000,0	9 120,0	102 917,2	93 622,8
2. Soutien aux fonctions gouvernementales	247 569,5	-	1 627,9	249 197,4	610 825,0
3. Commission de la fonction publique	5 010,7	100,0	1 000,0	5 910,7	5 656,3
4. Régimes de retraite et d'assurances	403 830,1	-	-	403 830,1	401 193,7
5. Fonds de suppléance	1 159 396,2	-	950 000,0	2 109 396,2	1 290 230,7
	1 912 603,7	3 100,0	961 747,9	2 871 251,6	2 401 528,5
Moins :					
Crédits permanents				404 304,8	397 618,4
Crédits à voter				2 466 946,8	2 003 910,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	530 980,6	918 926,8
Fonctionnement	1 338 445,2	782 802,7
Transfert	43 177,9	41 407,0
Total	1 912 603,7	1 743 136,5
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 150,0	400,0
Immobilisations en ressources informationnelles	10 472,9	6 685,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	950 125,0	657 406,3
Total	961 747,9	664 492,0

Programme 1

Soutien au Conseil du trésor

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	39 943,2	3 000,0	9 120,0	46 063,2	41 774,2
2. Gouvernance en gestion des ressources humaines	22 604,4	-	-	22 604,4	21 008,4
3. Gouvernance en gestion des ressources budgétaires et d'infrastructures	14 115,7	-	-	14 115,7	13 348,3
4. Gouvernance en gestion des ressources informationnelles	14 527,2	-	-	14 527,2	11 970,7
5. Gouvernance en gestion des marchés publics	5 606,7	-	-	5 606,7	5 521,2
	96 797,2	3 000,0	9 120,0	102 917,2	93 622,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				102 898,0	93 603,6

Ce programme assure le financement de la prestation de services du personnel du Secrétariat du Conseil du trésor, laquelle a pour objet le soutien au Conseil du trésor, l'élaboration d'avis à l'intention du gouvernement et l'appui à la direction de l'administration gouvernementale en matière de gestion et d'utilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	20 075,4	18 095,7	13 221,9	11 904,2	5 418,8	68 716,0	63 882,1
Fonctionnement	19 664,5	4 508,7	893,8	2 623,0	187,9	27 877,9	26 412,4
Transfert	203,3	-	-	-	-	203,3	203,3
	39 943,2	22 604,4	14 115,7	14 527,2	5 606,7	96 797,2	90 497,8
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	750,0	-	-	-	-	750,0	-
Immobilisations en ressources informationnelles	8 245,0	-	-	-	-	8 245,0	6 000,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	125,0	-	-	-	-	125,0	125,0
	9 120,0	-	-	-	-	9 120,0	6 125,0

Programme 2

Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Financement des services gouvernementaux	138 787,4	-	-	138 787,4	113 576,2
2. Financement de l'Autorité des marchés publics	16 750,0	-	-	16 750,0	15 200,0
3. Financement des activités gouvernementales de recherche, d'examen ou d'enquête	8 100,0	-	-	8 100,0	2 000,0
4. Financement des conditions de travail	73 171,1	-	-	73 171,1	471 671,1
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes ¹	-	-	100,0	100,0	100,0

Suite à la page suivante

Ce programme contribue au financement des obligations et des services nécessaires au fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	3 000,0	-	3 500,0	73 171,1	-	79 671,1
Fonctionnement	134 787,4	-	4 600,0	-	-	139 387,4
Transfert	1 000,0	16 750,0	-	-	-	17 750,0
	138 787,4	16 750,0	8 100,0	73 171,1	-	236 808,5
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	100,0	100,0

Programme 2 (suite)

Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de la stratégie de transformation numérique gouvernementale ¹	10 761,0	-	1 527,9	12 288,9	8 277,7
	247 569,5	-	1 627,9	249 197,4	610 825,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les commissions d'enquête, (RLRQ, chapitre C-37)					
Élément 3				4 900,0	850,0
Crédit à voter				244 297,4	609 975,0

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	79 671,1	-		79 671,1	475 171,1
Fonctionnement	139 387,4	10 761,0		150 148,4	119 418,2
Transfert	17 750,0	-		17 750,0	16 000,0
	236 808,5	10 761,0		247 569,5	610 589,3
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	100,0	-		100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	1 527,9		1 527,9	135,7
	100,0	1 527,9		1 627,9	235,7

Programme 3

Commission de la fonction publique

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Commission de la fonction publique	5 010,7	100,0	1 000,0	5 910,7	5 656,3
Crédit à voter				5 910,7	5 656,3

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission de la fonction publique afin de lui permettre de vérifier et d'enquêter en matière de gestion des ressources humaines, d'entendre les recours prévus par la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1), de certifier les moyens d'évaluation, de donner des avis, d'émettre des recommandations aux autorités compétentes et, si elle le juge utile, de faire rapport directement à l'Assemblée nationale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	3 988,0	3 988,0	3 883,6
Fonctionnement	1 022,7	1 022,7	1 022,7
	5 010,7	5 010,7	4 906,3
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	300,0	300,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	700,0	700,0	550,0
	1 000,0	1 000,0	850,0

Programme 4

Régimes de retraite et d'assurances

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Régime de retraite des fonctionnaires	22 871,1	-	-	22 871,1	23 629,4
2. Régime de retraite de certains enseignants	21 849,1	-	-	21 849,1	21 828,2
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	152 739,2	-	-	152 739,2	140 358,9
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 456,5	-	-	4 456,5	4 456,5
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	22 731,5	-	-	22 731,5	22 353,8
6. Régime de retraite des juges	31 806,6	-	-	31 806,6	31 817,4

Suite à la page suivante

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	22 871,1	-	152 739,2	1 081,0	22 731,5	31 806,6	231 229,4
Transfert	-	21 849,1	-	3 375,5	-	-	25 224,6
	22 871,1	21 849,1	152 739,2	4 456,5	22 731,5	31 806,6	256 454,0

Programme 4 (suite)

Régimes de retraite et d'assurances

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	41 317,8	-	-	41 317,8	54 304,8
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	106 058,3	-	-	106 058,3	102 444,7
	403 830,1	-	-	403 830,1	401 193,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (RLRQ, chapitre R-12)					
Élément 1				22 871,1	23 629,4
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (RLRQ, chapitre R-9.1)					
Élément 2				21 849,1	21 828,2
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 3				152 739,2	140 358,9
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, chapitre 6)					
Élément 4				12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (RLRQ, chapitre R-9.2)					
Élément 5				22 731,5	22 353,8
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 6				31 806,6	31 817,4
Loi sur la police, (RLRQ, chapitre P-13.1)					
Élément 7				41 317,8	54 304,8
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 8				106 058,3	102 444,7
Crédit à voter				4 444,5	4 444,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	231 229,4	41 317,8	106 058,3	378 605,5	375 990,0
Transfert	25 224,6	-	-	25 224,6	25 203,7
	256 454,0	41 317,8	106 058,3	403 830,1	401 193,7

Programme 5

Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes ¹	1 159 396,2	-	350 000,0	1 509 396,2	632 949,4
2. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier	-	-	300 000,0	300 000,0	300 000,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des besoins en investissements ¹	-	-	300 000,0	300 000,0	357 281,3
	1 159 396,2	-	950 000,0	2 109 396,2	1 290 230,7
Crédit à voter				2 109 396,2	1 290 230,7

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux ainsi qu'à certaines mesures qui sont annoncées au Budget 2020-2021.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Fonctionnement	1 159 396,2	-	-	1 159 396,2	635 949,4
	1 159 396,2	-	-	1 159 396,2	635 949,4
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	350 000,0	300 000,0	300 000,0	950 000,0	657 281,3
	350 000,0	300 000,0	300 000,0	950 000,0	657 281,3

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Soutien au Conseil du trésor		
Autres crédits de transfert	203,3	203,3
Programme 2 - Soutien aux fonctions gouvernementales		
Autorité des marchés publics	16 750,0	15 200,0
Autres crédits de transfert	1 000,0	800,0
Total du programme 2	17 750,0	16 000,0
Programme 4 - Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 375,5	3 375,5
Régime de retraite de certains enseignants	21 849,1	21 828,2
Total du programme 4	25 224,6	25 203,7
Total	43 177,9	41 407,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises et organismes d'État	16 750,0	15 200,0
Établissements de santé et de services sociaux	1 808,5	1 808,5
Institutions d'enseignement	24 416,1	24 195,2
Organismes à but non lucratif	203,3	203,3
Total	43 177,9	41 407,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	25 224,6	25 203,7
Support	17 953,3	16 203,3
Total	43 177,9	41 407,0

Conseil exécutif

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	758,4	-	-	758,4	758,4
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	102 681,0	617,9	771,2	102 834,3	97 250,7
3. Relations canadiennes	15 862,6	100,6	103,0	15 865,0	14 787,8
4. Affaires autochtones	337 613,3	-	-	337 613,3	310 466,3
5. Jeunesse	53 640,6	-	-	53 640,6	52 928,0
6. Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques	10 245,5	155,0	87,0	10 177,5	9 940,3
7. Relations avec les Québécois d'expression anglaise	6 520,1	-	-	6 520,1	5 520,1
	527 321,5	873,5	961,2	527 409,2	491 651,6
Moins : Crédits permanents				1 904,2	1 904,2
Crédits à voter				525 505,0	489 747,4

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	110 190,2	103 876,6
Fonctionnement	24 194,2	23 383,0
Transfert	391 937,1	363 254,3
Créances douteuses et autres provisions	1 000,0	1 000,0
Total	527 321,5	491 513,9
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	129,7	129,7
Immobilisations en ressources informationnelles	725,0	775,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	106,5	106,5
Total	961,2	1 011,2

Programme 1

Cabinet du lieutenant-gouverneur

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	758,4	-	-	758,4	758,4
Crédit à voter				758,4	758,4

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	643,8	643,8	643,8
Fonctionnement	114,6	114,6	114,6
	758,4	758,4	758,4

Programme 2

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Cabinet du premier ministre	5 432,3	-	-	5 432,3	5 432,3
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	13 719,1	-	-	13 719,1	11 529,1
3. Direction générale de la gouvernance et de l'administration	25 702,2	617,9	771,2	25 855,5	25 300,0
4. Indemnités de l'exécutif	1 885,0	-	-	1 885,0	1 885,0
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	50 979,7	-	-	50 979,7	48 141,6
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	4 255,0	12 271,7	18 473,7	1 885,0	50 136,3	87 021,7
Fonctionnement	643,2	1 382,4	7 228,5	-	843,4	10 097,5
Transfert	534,1	65,0	-	-	-	599,1
	5 432,3	13 719,1	25 702,2	1 885,0	50 979,7	97 718,3
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	64,7	-	-	64,7
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	700,0	-	-	700,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	6,5	-	-	6,5
	-	-	771,2	-	-	771,2

Programme 2 (suite)

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales ¹	4 962,7	-	-	4 962,7	4 962,7
	102 681,0	617,9	771,2	102 834,3	97 250,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 885,0	1 885,0
Crédit à voter				100 939,7	95 356,1

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	Éléments	2020-2021	2019-2020
	6			
Budget de dépenses				
Rémunération	87 021,7	-	87 021,7	81 357,8
Fonctionnement	10 097,5	4 962,7	15 060,2	15 090,5
Transfert	599,1	-	599,1	599,1
	97 718,3	4 962,7	102 681,0	97 047,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	64,7	-	64,7	64,7
Immobilisations en ressources informationnelles	700,0	-	700,0	750,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	6,5	-	6,5	6,5
	771,2	-	771,2	821,2

Programme 3

Relations canadiennes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Cabinet de la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne	289,1	-	-	289,1	289,1
2. Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	12 769,5	100,6	103,0	12 771,9	12 103,2
3. Représentation du Québec au Canada	2 804,0	-	-	2 804,0	2 395,5
	15 862,6	100,6	103,0	15 865,0	14 787,8
Crédit à voter				15 865,0	14 787,8

Ce programme vise à permettre la défense et la promotion des compétences et des intérêts du Québec dans ses relations avec les autres gouvernements au Canada.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2020-2021	2019-2020
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	175,0	4 926,8	1 565,0	6 666,8	6 429,3
Fonctionnement	59,5	2 093,9	1 239,0	3 392,4	2 550,9
Transfert	54,6	5 748,8	-	5 803,4	5 805,2
	289,1	12 769,5	2 804,0	15 862,6	14 785,4
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	3,0	-	3,0	3,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	100,0	-	100,0	100,0
	-	103,0	-	103,0	103,0

Programme 4

Affaires autochtones

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Cabinet de la ministre responsable des Affaires autochtones	1 053,1	-	-	1 053,1	1 018,1
2. Secrétariat aux affaires autochtones	336 560,2	-	-	336 560,2	309 448,2
	337 613,3	-	-	337 613,3	310 466,3
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				337 603,7	310 456,7

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	735,0	4 240,4	4 975,4	4 940,4
Fonctionnement	263,6	2 557,7	2 821,3	2 821,3
Transfert	54,5	328 762,1	328 816,6	301 704,6
Créances douteuses et autres provisions	-	1 000,0	1 000,0	1 000,0
	1 053,1	336 560,2	337 613,3	310 466,3

Programme 5

Jeunesse

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Secrétariat à la jeunesse	53 640,6	-	-	53 640,6	52 928,0
Crédit à voter				53 640,6	52 928,0

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse et à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment par la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	1 947,7	1 947,7	1 807,7
Fonctionnement	429,5	429,5	429,5
Transfert	51 263,4	51 263,4	50 690,8
	53 640,6	53 640,6	52 928,0

Programme 6

Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Cabinet de la ministre de la Justice Volet accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques	286,8	-	-	286,8	286,8
2. Commission d'accès à l'information	7 696,1	155,0	87,0	7 628,1	7 620,9
3. Réforme des institutions démocratiques	1 557,5	-	-	1 557,5	1 327,5
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	705,1	-	-	705,1	705,1
	10 245,5	155,0	87,0	10 177,5	9 940,3
Crédit à voter				10 177,5	9 940,3

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de nos institutions démocratiques et plus particulièrement de notre cadre électoral, à élaborer les orientations gouvernementales, en matière de transparence des institutions, à modifier et bonifier à cet effet les lois et règlements relatifs à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels de même qu'à promouvoir et assurer l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Finalement, d'assurer un rôle-conseil pour le gouvernement en ces matières.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	175,0	6 231,8	1 254,4	553,5	8 214,7	7 977,5
Fonctionnement	57,2	1 464,3	303,1	151,6	1 976,2	1 976,2
Transfert	54,6	-	-	-	54,6	54,6
	286,8	7 696,1	1 557,5	705,1	10 245,5	10 008,3
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	62,0	-	-	62,0	62,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	25,0	-	-	25,0	25,0
	-	87,0	-	-	87,0	87,0

Programme 7

Relations avec les Québécois d'expression anglaise

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise	6 520,1	-	-	6 520,1	5 520,1
Crédit à voter				6 520,1	5 520,1

Ce programme vise à offrir une structure administrative formelle pour assurer le lien entre les organismes gouvernementaux et les communautés québécoises d'expression anglaise et pour s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations dans les orientations et les décisions gouvernementales ainsi qu'en matière d'accès aux programmes gouvernementaux. Il assure un rôle-conseil auprès du gouvernement, des ministères et organismes en matière de relations avec les Québécois d'expression anglaise. Finalement, il assure l'interaction avec le gouvernement fédéral sur les enjeux, ententes, programmes ou politiques pouvant avoir une incidence sur les Québécois d'expression anglaise.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	720,1	720,1	720,1
Fonctionnement	400,0	400,0	400,0
Transfert	5 400,0	5 400,0	4 400,0
	6 520,1	6 520,1	5 520,1

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Autres crédits de transfert	599,1	599,1
Programme 3 - Relations canadiennes		
Appui à la francophonie canadienne	2 314,9	2 314,9
Appui aux relations canadiennes	350,0	350,0
Centre de la francophonie des Amériques	2 383,9	2 385,7
Soutien à la recherche	700,0	700,0
Autres crédits de transfert	54,6	54,6
Total du programme 3	5 803,4	5 805,2
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec la nation naskapie	2 445,2	2 374,0
Entente avec les Inuits (Sanarrutik)	24 651,7	24 000,0
Ententes avec la nation crie	133 486,0	128 000,0
Entente sur la gouvernance crie (Eeyou Istchee)	5 000,0	5 000,0
Financement du coût de la vie au Nunavik	17 200,0	15 700,0
Financement global de l'Administration régionale Kativik	83 001,9	79 351,7
Financement global des villages nordiques	20 536,0	19 651,7
Fonds de développement pour les autochtones	597,3	866,2
Fonds d'initiatives autochtones	39 544,7	23 960,9
Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits	800,0	1 259,1
Projets ponctuels autochtones	1 499,3	1 486,5
Autres crédits de transfert	54,5	54,5
Total du programme 4	328 816,6	301 704,6
Programme 5 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	51 263,4	50 690,8
Programme 6 - Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques		
Autres crédits de transfert	54,6	54,6
Programme 7 - Relations avec les Québécois d'expression anglaise		
Programme d'appui aux organismes et institutions desservant les communautés d'expression anglaise	5 400,0	4 400,0
Total	391 937,1	363 254,3

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaire (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	11 729,5	9 922,3
Entreprises et organismes d'État	2 383,9	2 385,7
Institutions d'enseignement	2 312,1	2 329,0
Municipalités	271 704,8	251 072,2
Organismes à but non lucratif	103 587,5	97 405,4
Personnes	219,3	139,7
Total	391 937,1	363 254,3

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Fonctionnement	2 383,9	2 385,7
Capital	13 818,1	11 218,9
Intérêt	2 089,7	1 699,6
Support	373 645,4	347 950,1
Total	391 937,1	363 254,3

Culture et Communications

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction, administration et soutien à la mission	67 938,0	6 165,1	4 155,4	65 928,3	64 431,0
2. Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine	796 535,7	-	-	796 535,7	703 010,1
	864 473,7	6 165,1	4 155,4	862 464,0	767 441,1
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				862 454,4	767 431,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	30 900,5	29 916,0
Fonctionnement	33 886,2	33 867,9
Transfert	796 361,8	702 836,2
Créances douteuses et autres provisions	173,9	173,9
Sous-total	861 322,4	766 794,0
Service de la dette	3 151,3	3 258,0
Total	864 473,7	770 052,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	537,3	537,3
Immobilisations en ressources informationnelles	3 618,1	3 016,9
Total	4 155,4	3 554,2

Programme 1

Direction, administration et soutien à la mission

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	39 494,0	6 119,1	4 119,6	37 494,5	37 017,2
2. Soutien à la mission	27 904,4	46,0	35,8	27 894,2	26 874,2
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	539,6	-	-	539,6	539,6
	67 938,0	6 165,1	4 155,4	65 928,3	64 431,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				65 918,7	64 421,4

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion et au classement des films présentés au Québec par des distributeurs qui en détiennent les droits et à faire connaître ce classement au public. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action du Conseil du patrimoine culturel du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	10 623,1	19 873,0	404,4	30 900,5	29 916,0
Fonctionnement	25 719,6	8 031,4	135,2	33 886,2	33 867,9
Service de la dette	3 151,3	-	-	3 151,3	3 258,0
	39 494,0	27 904,4	539,6	67 938,0	67 041,9
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	501,5	35,8	-	537,3	537,3
Immobilisations en ressources informationnelles	3 618,1	-	-	3 618,1	3 016,9
	4 119,6	35,8	-	4 155,4	3 554,2

Programme 2

Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Actions en matière de développement culturel, de communications et de patrimoine	254 582,7	-	-	254 582,7	236 307,2
2. Musées nationaux	72 659,2	-	-	72 659,2	73 323,9
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	29 264,9	-	-	29 264,9	25 355,6
4. Société de développement des entreprises culturelles	128 971,9	-	-	128 971,9	74 813,8
5. Société de télédiffusion du Québec	70 955,4	-	-	70 955,4	66 134,0
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	137 073,0	-	-	137 073,0	126 951,2
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Transfert	254 582,7	72 659,2	29 264,9	128 798,0	70 955,4	137 073,0	693 333,2
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	173,9	-	-	173,9
	254 582,7	72 659,2	29 264,9	128 971,9	70 955,4	137 073,0	693 507,1

Programme 2 (suite)

Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	73 551,5	-	-	73 551,5	70 647,4
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 477,1	-	-	29 477,1	29 477,0
	796 535,7	-	-	796 535,7	703 010,1
Crédit à voter				796 535,7	703 010,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Transfert	693 333,2	73 551,5	29 477,1	796 361,8	702 836,2
Créances douteuses et autres provisions	173,9	-	-	173,9	173,9
	693 507,1	73 551,5	29 477,1	796 535,7	703 010,1

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine		
Aide au fonctionnement	57 893,2	50 860,4
Aide aux immobilisations	116 902,3	116 730,1
Aide aux initiatives de partenariat	18 885,0	18 885,0
Aide aux projets	25 881,5	25 411,5
Autres interventions particulières en culture et en communications	35 020,7	24 420,2
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	72 177,2	69 273,1
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 374,3	1 374,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	7 900,1	7 538,5
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	129 172,9	119 412,7
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 477,1	29 477,0
Musée d'Art contemporain de Montréal	9 576,5	10 157,8
Musée de la Civilisation	25 466,8	25 699,0
Musée des beaux-arts de Montréal	14 161,1	13 968,0
Musée national des beaux-arts du Québec	23 454,8	23 499,1
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	9 686,6	8 003,5
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	119 111,4	66 636,4
Société de la Place des Arts de Montréal	19 402,2	19 483,9
Société de télédiffusion du Québec	70 955,4	66 134,0
Société du Grand Théâtre de Québec	9 862,7	5 871,7
Total du programme 2	796 361,8	702 836,2
Total	796 361,8	702 836,2

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	111 217,0	58 830,9
Entreprises et organismes d'État	277 959,4	265 137,6
Institutions d'enseignement	2 856,8	2 893,0
Municipalités	63 203,8	62 700,8
Organismes à but non lucratif	327 196,7	299 433,4
Personnes	13 928,1	13 840,5
Total	796 361,8	702 836,2

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par catégorie de dépenses**
(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	89 726,4	88 685,6
Fonctionnement	109 497,0	104 508,7
Capital	151 310,6	143 400,6
Intérêt	45 279,7	46 081,7
Support	400 548,1	320 159,6
Total	796 361,8	702 836,2

Économie et Innovation

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	31 801,4	1 350,1	2 037,0	32 488,3	32 370,9
2. Développement de l'économie	331 291,6	-	5 005,0	336 296,6	378 998,4
3. Développement de la science, de la recherche et de l'innovation	260 274,5	-	5,0	260 279,5	312 174,0
4. Interventions relatives au Fonds du développement économique	273 548,1	-	-	273 548,1	923 373,3
5. Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	215 243,8	-	-	215 243,8	215 241,2
	1 112 159,4	1 350,1	7 047,0	1 117 856,3	1 862 157,8
Moins : Crédits permanents				1 519,2	1 519,2
Crédits à voter				1 116 337,1	1 860 638,6

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	46 439,5	46 588,3
Fonctionnement	28 757,3	29 598,3
Affectation à un fonds spécial	162 447,1	179 847,3
Transfert	761 914,5	854 493,0
Créances douteuses et autres provisions	112 601,0	745 026,0
Total	1 112 159,4	1 855 552,9
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	950,0	950,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 082,0	2 000,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	5 015,0	5 005,0
Total	7 047,0	7 955,0

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	31 801,4	1 350,1	2 037,0	32 488,3	32 370,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				32 469,1	32 351,7

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	15 771,6	15 771,6	15 701,8
Fonctionnement	15 478,6	15 478,6	14 513,0
Transfert	551,2	551,2	551,2
	31 801,4	31 801,4	30 766,0
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	950,0	950,0	950,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 082,0	1 082,0	2 000,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	5,0	5,0
	2 037,0	2 037,0	2 955,0

Programme 2

Développement de l'économie

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Politiques économiques et affaires extérieures	142 605,2	-	5,0	142 610,2	167 406,1
2. Industries stratégiques et projets économiques majeurs	82 609,1	-	-	82 609,1	119 551,3
3. Développement économique régional	106 077,3	-	5 000,0	111 077,3	92 041,0
	331 291,6	-	5 005,0	336 296,6	378 998,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 3				1 500,0	1 500,0
Crédit à voter				334 796,6	377 498,4

Ce programme vise à soutenir le développement de l'économie du Québec dans une perspective de création d'emplois, d'augmentation de la productivité et de développement régional. Plus précisément, il favorise la croissance et la compétitivité des entreprises ainsi que le renouvellement de la base entrepreneuriale. Il a aussi pour objectifs l'accélération et l'attraction des investissements, la diversification et la consolidation de l'économie des régions, l'essor de l'entrepreneuriat collectif, de même que l'ouverture des marchés extérieurs et la conquête de ceux-ci par les entreprises québécoises. De plus, il vise à favoriser la concertation et la mobilisation des différents acteurs économiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	6 322,2	8 111,7	8 387,3	22 821,2	22 821,2
Fonctionnement	5 869,0	5 249,2	1 440,8	12 559,0	14 257,2
Transfert	130 414,0	69 248,2	94 749,2	294 411,4	335 420,0
Créances douteuses et autres provisions	-	-	1 500,0	1 500,0	1 500,0
	142 605,2	82 609,1	106 077,3	331 291,6	373 998,4
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	-	5 000,0	5 005,0	5 000,0
	5,0	-	5 000,0	5 005,0	5 000,0

Programme 3

Développement de la science, de la recherche et de l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Soutien administratif	7 886,3	-	5,0	7 891,3	8 211,4
2. Soutien aux organismes et aux projets	129 647,4	-	-	129 647,4	186 782,4
3. Soutien aux infrastructures de recherche	74 500,0	-	-	74 500,0	74 500,0
4. Soutien à l'entrepreneuriat technologique	17 100,0	-	-	17 100,0	14 450,0
5. Soutien à la relève et à la culture scientifique	21 771,0	-	-	21 771,0	19 861,8

Suite à la page suivante

Ce programme vise à soutenir la recherche et l'innovation dans une perspective de développement scientifique. Plus spécifiquement, ce programme vise à accroître la capacité d'innovation des entreprises et des organisations par la recherche ainsi que la valorisation de ses résultats tout en contribuant au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques et des milieux socioéconomiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	7 253,8	-	-	-	-	7 253,8
Fonctionnement	632,5	-	-	-	-	632,5
Transfert	-	129 647,4	74 500,0	17 100,0	21 771,0	243 018,4
	7 886,3	129 647,4	74 500,0	17 100,0	21 771,0	250 904,7
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	-	-	-	-	5,0
	5,0	-	-	-	-	5,0

Programme 3 (suite)

Développement de la science, de la recherche et de l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
6. Soutien à la recherche industrielle	9 369,8	-	-	9 369,8	8 368,4
	260 274,5	-	5,0	260 279,5	312 174,0
Crédit à voter				260 279,5	312 174,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	7 253,8	-		7 253,8	7 472,4
Fonctionnement	632,5	-		632,5	739,0
Transfert	243 018,4	9 369,8		252 388,2	303 962,6
	250 904,7	9 369,8		260 274,5	312 174,0
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	-		5,0	-
	5,0	-		5,0	-

Programme 4

Interventions relatives au Fonds du développement économique

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Mandats gouvernementaux et autres programmes	118 712,5	-	-	118 712,5	728 795,8
2. Programme ESSOR	92 700,0	-	-	92 700,0	132 550,0
3. Soutien aux projets de commercialisation	52 223,4	-	-	52 223,4	46 473,4
4. Autres mesures de soutien aux entreprises	9 912,2	-	-	9 912,2	15 554,1
	273 548,1	-	-	273 548,1	923 373,3
Crédit à voter				273 548,1	923 373,3

Ce programme est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds du développement économique a été institué au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation et son administration a été confiée à Investissement Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	74 416,5	32 895,0	45 223,4	9 912,2	162 447,1	179 847,3
Créances douteuses et autres provisions	44 296,0	59 805,0	7 000,0	-	111 101,0	743 526,0
	118 712,5	92 700,0	52 223,4	9 912,2	273 548,1	923 373,3

Programme 5

Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Fonds de recherche du Québec - Santé	90 983,1	-	-	90 983,1	90 983,2
2. Fonds de recherche du Québec - Société et culture	60 826,6	-	-	60 826,6	60 823,7
3. Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	62 754,0	-	-	62 754,0	62 752,3
4. Commission de l'éthique en science et en technologie	680,1	-	-	680,1	682,0
	215 243,8	-	-	215 243,8	215 241,2
Crédit à voter				215 243,8	215 241,2

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué de l'enveloppe affectée à la Commission de l'éthique en science et en technologie.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	-	592,9	592,9	592,9
Fonctionnement	-	-	-	87,2	87,2	89,1
Transfert	90 983,1	60 826,6	62 754,0	-	214 563,7	214 559,2
	90 983,1	60 826,6	62 754,0	680,1	215 243,8	215 241,2

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 4 - Interventions relatives au Fonds du développement économique		
Fonds du développement économique	162 447,1	179 847,3
Total	162 447,1	179 847,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Fonctionnement	72 694,1	71 758,8
Capital	970,0	990,0
Support	88 783,0	107 098,5
Total	162 447,1	179 847,3

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	551,2	551,2
Programme 2 - Développement de l'économie		
Appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence	18 950,0	19 200,0
Croissance et technologies propres	10 970,0	7 770,0
Économie sociale	1 735,0	10 797,4
Exportation	3 400,0	3 400,0
Fonds d'accélération des collaborations en santé	13 500,0	13 500,0
Projet ENCQOR	13 920,0	13 810,0
Projets mobilisateurs	14 000,0	54 600,0
Québec haut débit	110 000,0	135 000,0
Soutien à l'entrepreneuriat et aide aux initiatives régionales	38 336,4	39 175,2
Soutien au développement économique de la Ville de Montréal	20 000,0	-
Autres crédits de transfert	49 600,0	38 167,4
Total du programme 2	294 411,4	335 420,0
Programme 3 - Développement de la science, de la recherche et de l'innovation		
Infrastructures de recherche et d'innovation	74 500,0	74 500,0
Soutien à la recherche industrielle	9 369,8	8 368,4
Soutien à la relève et à la culture scientifique	21 771,0	19 861,8
Soutien à l'entrepreneuriat technologique	17 100,0	14 450,0
Soutien aux organismes de recherche et d'innovation	129 647,4	186 782,4
Total du programme 3	252 388,2	303 962,6
Programme 5 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation		
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	62 754,0	62 752,3
Fonds de recherche du Québec - Santé	90 983,1	90 983,2
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	60 826,6	60 823,7
Total du programme 5	214 563,7	214 559,2
Total	761 914,5	854 493,0

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	147 810,0	159 642,4
Entreprises et organismes d'État	23 038,8	22 032,9
Établissements de santé et de services sociaux	34 451,9	34 461,5
Institutions d'enseignement	179 989,8	185 201,7
Municipalités	46 828,0	33 458,0
Organismes à but non lucratif	268 093,9	357 994,4
Personnes	61 702,1	61 702,1
Total	761 914,5	854 493,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	7 933,9	7 924,9
Fonctionnement	3 010,2	3 014,7
Capital	32 276,9	36 692,9
Intérêt	3 904,0	5 440,0
Support	714 789,5	801 420,5
Total	761 914,5	854 493,0

Éducation et Enseignement supérieur

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Administration	242 135,9	6 254,4	29 358,9	265 240,4	250 013,7
2. Soutien aux organismes	126 706,7	31,7	39,0	126 714,0	127 255,4
3. Aide financière aux études	842 121,9	-	138 595,0	980 716,9	980 118,7
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	11 868 669,7	-	-	11 868 669,7	11 199 629,8
5. Enseignement supérieur	6 447 508,0	-	-	6 447 508,0	6 062 984,9
6. Développement du loisir et du sport	108 325,4	-	-	108 325,4	98 626,3
7. Régimes de retraite	1 263 507,1	-	-	1 263 507,1	1 257 170,6
8. Taxe scolaire - Subvention d'équilibre fiscal	1 272 488,5	-	-	1 272 488,5	1 214 791,5
9. Condition féminine	24 299,1	20,0	47,5	24 326,6	18 574,6
	22 195 762,3	6 306,1	168 040,4	22 357 496,6	21 209 165,5
Moins : Crédits permanents				1 269 526,3	1 263 189,8
Crédits à voter				21 087 970,3	19 945 975,7

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	110 827,5	108 134,8
Fonctionnement	134 923,9	135 178,2
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	25 000,0
Transfert	21 919 010,9	20 785 457,3
Créances douteuses et autres provisions	6 000,0	6 000,0
Total	22 195 762,3	21 059 770,3
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	63,0	58,0
Immobilisations en ressources informationnelles	29 377,4	17 043,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	138 600,0	138 600,0
Total	168 040,4	155 701,3

Programme 1 Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction	9 203,6	-	-	9 203,6	9 169,3
2. Gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources	89 725,7	6 254,4	29 353,9	112 825,2	99 769,7
3. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire	64 295,0	-	-	64 295,0	65 185,8
4. Politiques et relations du travail dans les réseaux	9 213,5	-	-	9 213,5	9 000,1
5. Relations interculturelles, Autochtones et réseau éducatif anglophone	4 349,9	-	-	4 349,9	4 079,0
6. Loisir et sport	6 335,7	-	-	6 335,7	5 012,4
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et du loisir et du sport.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	5 529,7	31 339,8	18 424,4	6 809,6	3 423,5	3 580,6	69 107,6
Fonctionnement	3 162,4	58 385,9	45 870,6	2 403,9	926,4	2 616,2	113 365,4
Transfert	511,5	-	-	-	-	138,9	650,4
	9 203,6	89 725,7	64 295,0	9 213,5	4 349,9	6 335,7	183 123,4
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	30,0	-	-	-	-	30,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	29 323,9	-	-	-	-	29 323,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-	-	-	-
	-	29 353,9	-	-	-	-	29 353,9

Programme 1 (suite)

Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Enseignement supérieur	20 233,4	-	-	20 233,4	20 173,5
8. Aide financière aux études	13 520,5	-	5,0	13 525,5	13 158,2
9. Territoires, statistiques et enseignement privé	25 258,6	-	-	25 258,6	24 465,7
	242 135,9	6 254,4	29 358,9	265 240,4	250 013,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				265 221,2	249 994,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	9	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses						
Rémunération	69 107,6	11 883,0	12 601,7	7 876,1	101 468,4	98 786,3
Fonctionnement	113 365,4	8 350,4	918,8	9 229,7	131 864,3	132 018,6
Transfert	650,4	-	-	8 152,8	8 803,2	8 428,2
	183 123,4	20 233,4	13 520,5	25 258,6	242 135,9	239 233,1
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	30,0	-	-	-	30,0	30,0
Immobilisations en ressources informationnelles	29 323,9	-	-	-	29 323,9	17 000,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	5,0	-	5,0	5,0
	29 353,9	-	5,0	-	29 358,9	17 035,0

Programme 2

Soutien aux organismes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	31 809,3	-	-	31 809,3	30 713,7
2. Institut national des mines	970,5	-	-	970,5	970,5
3. Soutien à des partenaires en éducation	58 106,0	-	-	58 106,0	59 856,0
4. Action communautaire	29 523,4	-	-	29 523,4	29 418,8
5. Conseil supérieur de l'éducation	3 474,5	15,2	20,0	3 479,3	3 476,3
6. Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	166,2	-	-	166,2	166,1
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il a également pour objectifs de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant du ministre ainsi que le fonctionnement des divers organismes oeuvrant en éducation.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	-	-	-	-	2 633,8	85,4	2 719,2
Fonctionnement	-	-	-	-	840,7	80,8	921,5
Transfert	31 809,3	970,5	58 106,0	29 523,4	-	-	120 409,2
	31 809,3	970,5	58 106,0	29 523,4	3 474,5	166,2	124 049,9
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	20,0	-	20,0
	-	-	-	-	20,0	-	20,0

Programme 2 (suite)

Soutien aux organismes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 471,3	16,5	19,0	2 473,8	2 468,7
8. Commission consultative de l'enseignement privé	185,5	-	-	185,5	185,3
	126 706,7	31,7	39,0	126 714,0	127 255,4
Crédit à voter				126 714,0	127 255,4

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	2 719,2	1 937,6	160,5	4 817,3	4 811,9
Fonctionnement	921,5	533,7	25,0	1 480,2	1 480,2
Transfert	120 409,2	-	-	120 409,2	120 959,0
	124 049,9	2 471,3	185,5	126 706,7	127 251,1
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	10,0	-	10,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	20,0	9,0	-	29,0	16,0
	20,0	19,0	-	39,0	36,0

Programme 3

Aide financière aux études

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Bourses consécutives aux prêts	710 578,6	-	-	710 578,6	708 313,8
2. Intérêts et remboursements aux banques	79 522,5	-	138 595,0	218 117,5	219 784,1
3. Autres bourses	52 020,8	-	-	52 020,8	52 020,8
	842 121,9	-	138 595,0	980 716,9	980 118,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				6 000,0	6 000,0
Crédit à voter				974 716,9	974 118,7

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Transfert	710 578,6	73 522,5	52 020,8	836 121,9	835 523,7
Créances douteuses et autres provisions	-	6 000,0	-	6 000,0	6 000,0
	710 578,6	79 522,5	52 020,8	842 121,9	841 523,7
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0
	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0

Programme 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Commissions scolaires	9 446 665,8	-	-	9 446 665,8	8 931 593,6
2. Commissions scolaires à statut particulier	387 232,6	-	-	387 232,6	354 469,8
3. Service de la dette des commissions scolaires	1 095 183,6	-	-	1 095 183,6	1 019 633,2
4. Enseignement privé	563 849,7	-	-	563 849,7	536 368,2
5. Aide au transport scolaire	375 738,0	-	-	375 738,0	357 565,0
	11 868 669,7	-	-	11 868 669,7	11 199 629,8
Crédit à voter				11 868 669,7	11 199 629,8

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires et aux établissements privés subventionnés les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Transfert	9 446 665,8	387 232,6	1 095 183,6	563 849,7	375 738,0	11 868 669,7	11 199 629,8
	9 446 665,8	387 232,6	1 095 183,6	563 849,7	375 738,0	11 868 669,7	11 199 629,8

Programme 5

Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Cégeps	2 220 470,7	-	-	2 220 470,7	2 086 241,1
2. Universités	3 363 577,0	-	-	3 363 577,0	3 176 775,5
3. Enseignement privé au collégial	139 275,0	-	-	139 275,0	131 258,7
4. Service de la dette des cégeps	277 887,1	-	-	277 887,1	252 354,6
5. Service de la dette des universités	441 956,0	-	-	441 956,0	402 535,8
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et aux étudiants des collèges et des universités, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	-	25 000,0	-	-	-	25 000,0
Transfert	2 220 470,7	3 338 577,0	139 275,0	277 887,1	441 956,0	6 418 165,8
	2 220 470,7	3 363 577,0	139 275,0	277 887,1	441 956,0	6 443 165,8

Programme 5 (suite)

Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
6. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	4 342,2	-	-	4 342,2	13 819,2
	6 447 508,0	-	-	6 447 508,0	6 062 984,9
Crédit à voter				6 447 508,0	6 062 984,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	-		25 000,0	25 000,0
Transfert	6 418 165,8	4 342,2		6 422 508,0	6 037 984,9
	6 443 165,8	4 342,2		6 447 508,0	6 062 984,9

Programme 6

Développement du loisir et du sport

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Développement du loisir et du sport	108 325,4	-	-	108 325,4	98 626,3
Crédit à voter				108 325,4	98 626,3

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
	1		
Budget de dépenses			
Transfert	108 325,4	108 325,4	98 626,3
	108 325,4	108 325,4	98 626,3

Programme 7

Régimes de retraite

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Régime de retraite des enseignants	107 720,5	-	-	107 720,5	124 060,2
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	1 031 558,1	-	-	1 031 558,1	1 010 407,7
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	124 228,5	-	-	124 228,5	122 702,7
	1 263 507,1	-	-	1 263 507,1	1 257 170,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (RLRQ, chapitre R-11)					
Élément 1				107 720,5	124 060,2
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 2				1 031 558,1	1 010 407,7
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 3				124 228,5	122 702,7
Crédit à voter				-	-

Ce programme regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2020-2021	2019-2020
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Transfert	107 720,5	1 031 558,1	124 228,5	1 263 507,1	1 257 170,6
	107 720,5	1 031 558,1	124 228,5	1 263 507,1	1 257 170,6

Programme 8

Taxe scolaire - Subvention d'équilibre fiscal

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Insuffisance fiscale	-	-	-	-	10 185,6
2. Uniformisation	1 134 866,2	-	-	1 134 866,2	1 037 150,6
3. Exemption	129 890,7	-	-	129 890,7	167 455,3
4. Revenus accessoires	7 731,6	-	-	7 731,6	-
	1 272 488,5	-	-	1 272 488,5	1 214 791,5
Crédit à voter				1 272 488,5	1 214 791,5

Ce programme permet de compenser les pertes de revenus directs et accessoires engendrées par les réductions du taux de taxation scolaire faisant suite à l'application de la Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire (L.Q. 2019, chapitre 5).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	4	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses						
Transfert	-	1 134 866,2	129 890,7	7 731,6	1 272 488,5	1 214 791,5
	-	1 134 866,2	129 890,7	7 731,6	1 272 488,5	1 214 791,5

Programme 9

Condition féminine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Conseil du statut de la femme	3 417,9	15,0	37,5	3 440,4	3 425,4
2. Secrétariat à la condition féminine	20 881,2	5,0	10,0	20 886,2	15 149,2
	24 299,1	20,0	47,5	24 326,6	18 574,6
Crédit à voter				24 326,6	18 574,6

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination, en collaboration avec les ministères et les organismes concernés, des actions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	2 436,8	2 105,0	4 541,8	4 536,6
Fonctionnement	981,1	598,3	1 579,4	1 679,4
Transfert	-	18 177,9	18 177,9	12 343,3
	3 417,9	20 881,2	24 299,1	18 559,3
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	20,0	3,0	23,0	8,0
Immobilisations en ressources informationnelles	17,5	7,0	24,5	27,3
	37,5	10,0	47,5	35,3

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0
Total	25 000,0	25 000,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	20 935,0	20 852,5
Fonctionnement	4 065,0	4 147,5
Total	25 000,0	25 000,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Administration		
Autres crédits de transfert	8 803,2	8 428,2
Programme 2 - Soutien aux organismes		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	31 809,3	30 713,7
Institut national des mines	970,5	970,5
Programme d'action communautaire	29 523,4	29 418,8
Autres crédits de transfert	58 106,0	59 856,0
Total du programme 2	120 409,2	120 959,0
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	710 578,6	708 313,8
Intérêts et remboursements aux banques	73 522,5	75 189,1
Autres crédits de transfert	52 020,8	52 020,8
Total du programme 3	836 121,9	835 523,7
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	9 044,1	9 044,1
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	9 824 854,3	9 277 019,3
Enseignement privé	563 849,7	536 368,2
Service de la dette des commissions scolaires	1 095 183,6	1 019 633,2
Transport scolaire	375 738,0	357 565,0
Total du programme 4	11 868 669,7	11 199 629,8
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Cégeps	2 220 470,7	2 086 241,1
Enseignement privé au collégial	139 275,0	131 258,7
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	4 342,2	13 819,2
Service de la dette des cégeps	277 887,1	252 354,6
Service de la dette des universités	441 956,0	402 535,8
Universités	3 338 577,0	3 151 775,5
Total du programme 5	6 422 508,0	6 037 984,9
Programme 6 - Développement du loisir et du sport		
Équipe Québec	5 000,0	5 000,0
Promotion de l'activité physique	8 626,0	8 626,0
Promotion du loisir	19 158,0	18 567,7
Promotion du sport	31 081,3	29 481,3
Soutien aux organismes multidisciplinaires	42 030,1	35 021,3
Autres crédits de transfert	2 430,0	1 930,0
Total du programme 6	108 325,4	98 626,3

Crédits de transfert (suite)

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 7 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	1 031 558,1	1 010 407,7
Régime de retraite des enseignants	107 720,5	124 060,2
Régime de retraite du personnel d'encadrement	124 228,5	122 702,7
Total du programme 7	1 263 507,1	1 257 170,6
Programme 8 - Taxe scolaire - Subvention d'équilibre fiscal		
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	7 731,6	-
Exemption	129 890,7	167 455,3
Insuffisance fiscale	-	10 185,6
Uniformisation	1 134 866,2	1 037 150,6
Total du programme 8	1 272 488,5	1 214 791,5
Programme 9 - Condition féminine		
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	10 260,0	9 260,0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones	1 296,0	1 411,0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles	6 521,5	1 587,8
Autres crédits de transfert	100,4	84,5
Total du programme 9	18 177,9	12 343,3
Total	21 919 010,9	20 785 457,3

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	3 265,0	3 265,0
Entreprises et organismes d'État	31 809,3	30 713,7
Établissements de santé et de services sociaux	475,0	475,0
Institutions d'enseignement	20 805 763,7	19 688 167,2
Organismes à but non lucratif	223 240,0	208 976,7
Personnes	854 457,9	853 859,7
Total	21 919 010,9	20 785 457,3

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	16 563 343,9	15 767 017,3
Fonctionnement	2 354 064,7	2 193 162,8
Capital	1 410 861,7	1 332 090,1
Intérêt	514 288,7	436 596,7
Support	1 076 451,9	1 056 590,4
Total	21 919 010,9	20 785 457,3

Énergie et Ressources naturelles

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Gestion des ressources naturelles	145 449,5	4 105,8	4 459,4	145 803,1	141 075,7
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédit à voter				145 793,5	141 066,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	42 517,7	42 790,7
Fonctionnement	21 830,6	21 918,7
Affectation à un fonds spécial	9 555,3	8 736,4
Transfert	71 545,9	66 775,0
Total	145 449,5	140 220,8
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 482,4	1 482,4
Immobilisations en ressources informationnelles	2 926,8	3 428,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,2	50,2
Total	4 459,4	4 960,7

Programme 1

Gestion des ressources naturelles

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	8 315,0	28,8	463,8	8 750,0	8 968,6
2. Services partagés au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	33 712,2	3 183,8	2 237,1	32 765,5	33 236,5
3. Ressources énergétiques	81 486,0	144,7	458,2	81 799,5	76 700,5
4. Ressources minérales	10 464,3	416,0	558,9	10 607,2	10 347,2
5. Territoire	11 472,0	332,5	741,4	11 880,9	11 822,9
	145 449,5	4 105,8	4 459,4	145 803,1	141 075,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter¹				145 793,5	141 066,1

Ce programme vise à assurer le développement, la connaissance et la mise en valeur du territoire public ainsi que des ressources énergétiques et minières dans une perspective de développement durable. Il vise également à offrir les services administratifs dans les domaines de la gestion des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs depuis sa création le 24 avril 2014.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	6 007,7	21 268,0	3 827,0	2 729,2	8 685,8	42 517,7	42 790,7
Fonctionnement	2 061,5	12 444,2	1 687,7	3 051,0	2 586,2	21 830,6	21 918,7
Affectation à un fonds spécial	-	-	4 871,2	4 684,1	-	9 555,3	8 736,4
Transfert	245,8	-	71 100,1	-	200,0	71 545,9	66 775,0
	8 315,0	33 712,2	81 486,0	10 464,3	11 472,0	145 449,5	140 220,8
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	80,0	702,4	100,0	200,0	400,0	1 482,4	1 482,4
Immobilisations en ressources informationnelles	333,6	1 534,7	358,2	358,9	341,4	2 926,8	3 428,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,2	-	-	-	-	50,2	50,2
	463,8	2 237,1	458,2	558,9	741,4	4 459,4	4 960,7

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Suivi, contrôle et mise en valeur des terres publiques		
Revenus prévus associés au crédit au net	3 000,0	3 000,0
Crédit au net prévu	2 000,0	2 000,0
Ce crédit au net concerne les activités permettant d'effectuer un suivi et un contrôle adéquat des occupants sans droits et des dépotoirs illicites sur les terres du domaine de l'État, de même que les activités visant à assurer une meilleure mise en valeur de ce patrimoine public. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'augmentation des revenus générés par la révision des loyers et des tarifs à la suite de la modification du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État, le 1 ^{er} janvier 2016.		
Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		
Tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques		
Revenus prévus associés au crédit au net	240,0	130,0
Crédit au net prévu	180,0	70,0
Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.		
Lorsque ces revenus dépassent 60 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	9 555,3	8 736,4
Total	9 555,3	8 736,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	5 930,7	5 871,8
Fonctionnement	3 624,6	2 864,6
Total	9 555,3	8 736,4

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Enfouissement des fils électriques	1 928,7	2 218,5
Logistique de transport pour le gaz naturel liquéfié	10 000,0	5 000,0
Prolongement du réseau de distribution de gaz naturel	55 970,0	12 620,0
Soutien au raccordement et à la production de gaz naturel renouvelable	-	40 000,0
Autres crédits de transfert	3 647,2	6 936,5
Total du programme 1	71 545,9	66 775,0
Total	71 545,9	66 775,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	65 970,0	60 820,0
Entreprises et organismes d'État	1 801,4	1 890,7
Municipalités	1 928,7	2 218,5
Organismes à but non lucratif	1 845,8	1 845,8
Total	71 545,9	66 775,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Capital	1 701,9	1 818,6
Intérêt	226,8	399,9
Support	69 617,2	64 556,5
Total	71 545,9	66 775,0

Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Protection de l'environnement	275 519,4	20 244,6	33 931,3	289 206,1	222 661,4
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 970,6	28,3	58,5	6 000,8	6 059,9
	281 490,0	20 272,9	33 989,8	295 206,9	228 721,3
Moins :					
Crédits permanents				34,6	54,2
Crédits à voter				295 172,3	228 667,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	112 042,0	108 936,2
Fonctionnement	69 164,0	59 204,1
Transfert	100 259,0	43 381,8
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	281 490,0	211 547,1
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	27 115,0	28 056,5
Immobilisations en ressources informationnelles	6 864,8	7 649,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	10,0	10,0
Total	33 989,8	35 716,0

Programme 1 Protection de l'environnement

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction du Ministère	13 142,3	-	-	13 142,3	12 595,6
2. Services à la gestion	63 467,5	20 244,6	12 312,4	55 535,3	53 320,8
3. Évaluations et autorisations environnementales	35 822,8	-	-	35 822,8	34 529,3
4. Contrôle environnemental et sécurité des barrages	23 797,1	-	-	23 797,1	22 302,9
5. Expertise et politiques de l'eau et de l'air	41 131,0	-	1 738,8	42 869,8	36 487,3
6. Gestion des barrages	16 644,2	-	17 431,0	34 075,2	33 342,6
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, de l'atmosphère et du sol, la restauration des sites contaminés, la protection des écosystèmes et des ressources, le développement du réseau d'aires protégées, ainsi que la réalisation d'activités de contrôle et d'analyses environnementales. Ce programme vise aussi à assurer l'exploitation sécuritaire et la pérennité des barrages publics sous l'autorité du Ministère ainsi que la gestion foncière du domaine hydrique de l'État et la sécurité des barrages du Québec.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments						Sous- total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	6 581,8	23 480,8	22 034,2	19 873,0	15 671,5	9 365,3	97 006,6
Fonctionnement	1 905,5	39 955,7	1 093,9	1 424,1	10 428,5	7 233,9	62 041,6
Transfert	4 655,0	6,0	12 694,7	2 500,0	15 031,0	45,0	34 931,7
Créances douteuses et autres provisions	-	25,0	-	-	-	-	25,0
	13 142,3	63 467,5	35 822,8	23 797,1	41 131,0	16 644,2	194 004,9
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	5 481,1	-	-	1 738,8	17 431,0	24 650,9
Immobilisations en ressources informationnelles	-	6 826,3	-	-	-	-	6 826,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	5,0	-	-	-	-	5,0
	-	12 312,4	-	-	1 738,8	17 431,0	31 482,2

Programme 1 (suite)

Protection de l'environnement

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Développement durable et qualité de l'environnement	81 514,5	-	2 449,1	83 963,6	30 082,9
	275 519,4	20 244,6	33 931,3	289 206,1	222 661,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				25,0	44,6
Crédit à voter				289 171,5	222 607,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	97 006,6	10 564,1		107 570,7	104 397,3
Fonctionnement	62 041,6	5 623,1		67 664,7	57 704,8
Transfert	34 931,7	65 327,3		100 259,0	43 381,8
Créances douteuses et autres provisions	25,0	-		25,0	25,0
	194 004,9	81 514,5		275 519,4	205 508,9
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	24 650,9	2 444,1		27 095,0	28 036,5
Immobilisations en ressources informationnelles	6 826,3	-		6 826,3	7 619,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	5,0		10,0	10,0
	31 482,2	2 449,1		33 931,3	35 666,0

Programme 2

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 970,6	28,3	58,5	6 000,8	6 059,9
Crédit à voter				6 000,8	6 059,9

Ce programme vise à assurer la tenue de séances de consultation et d'information de la population prévues dans le processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement et la tenue d'enquêtes et de consultations sur toute question relative à l'environnement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	4 471,3	4 471,3	4 538,9
Fonctionnement	1 499,3	1 499,3	1 499,3
	5 970,6	5 970,6	6 038,2
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	20,0	20,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	38,5	38,5	30,0
	58,5	58,5	50,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Protection de l'environnement		
Aide à la conservation du lac Saint-Pierre	2 615,0	2 615,0
Amélioration de la protection des sources d'eau potable	9 063,1	7 399,8
Améliorer la gestion des matières résiduelles	40 275,0	-
Assainissement de l'air	3 300,0	3 300,0
Programme ClimatSol	3 060,9	3 969,9
Programme ClimatSol-Plus	4 897,0	2 722,4
Programme d'aide aux entreprises innovantes dans le secteur de la décontamination des sols	-	100,0
Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux	2 500,0	1 700,0
Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques	2 250,0	2 250,0
Programme de partenariat pour les milieux naturels	14 537,3	5 750,0
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	4 195,0	4 299,0
Programme d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Programme pour la mise en oeuvre de plans directeurs de l'eau	927,0	1 000,0
Programme pour soutenir la responsabilité élargie des producteurs	4 400,0	-
Soutien à la lutte aux plantes exotiques envahissantes	1 250,0	1 250,0
Soutien à la mission des organismes environnementaux	444,4	444,4
Soutien aux conseils régionaux en environnement	3 551,0	3 551,0
Autres crédits de transfert	2 693,3	2 730,3
Total du programme 1	100 259,0	43 381,8
Total	100 259,0	43 381,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	-	100,0
Municipalités	33 591,0	25 641,1
Organismes à but non lucratif	66 668,0	17 640,7
Total	100 259,0	43 381,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Capital	5 827,4	6 231,8
Intérêt	1 428,5	1 923,9
Support	93 003,1	35 226,1
Total	100 259,0	43 381,8

Famille

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Planification, recherche et administration	56 671,6	3 733,0	3 452,0	56 390,6	56 842,4
2. Mesures d'aide à la famille	132 373,4	-	-	132 373,4	107 187,6
3. Services de garde	2 650 099,9	-	-	2 650 099,9	2 656 768,7
4. Curateur public	64 699,0	9 018,3	11 922,3	67 603,0	53 182,6
	2 903 843,9	12 751,3	15 374,3	2 906 466,9	2 873 981,3
Moins :					
Crédits permanents				209,6	209,6
Autres crédits déjà votés				219 600,0	219 000,0
Crédits à voter¹				2 686 657,3	2 654 771,7

¹ Le crédit à voter pour le programme 3 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	75 489,1	71 394,8
Fonctionnement	87 608,7	83 549,8
Affectation à un fonds spécial	2 650 099,9	2 656 768,7
Transfert	90 446,2	65 671,6
Créances douteuses et autres provisions	200,0	200,0
Total	2 903 843,9	2 877 584,9
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	400,0	200,0
Immobilisations en ressources informationnelles	14 972,3	8 649,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	2,0	2,0
Total	15 374,3	8 851,8

Programme 1 Planification, recherche et administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	29 260,2	3 733,0	3 450,0	28 977,2	29 413,1
2. Planification, politique et recherche	27 411,4	-	2,0	27 413,4	27 429,3
	56 671,6	3 733,0	3 452,0	56 390,6	56 842,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				56 281,0	56 732,8

Ce programme vise à assurer la réalisation de recherches ainsi que l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement et au mieux-être des familles et des enfants, en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, à diriger et à coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	9 862,9	24 827,5	34 690,4	34 651,0
Fonctionnement	19 147,3	2 583,9	21 731,2	20 772,4
Transfert	150,0	-	150,0	150,0
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
	29 260,2	27 411,4	56 671,6	55 673,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	300,0	-	300,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	3 150,0	-	3 150,0	4 800,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	2,0	2,0	2,0
	3 450,0	2,0	3 452,0	4 902,0

Programme 2 Mesures d'aide à la famille

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Soutien financier lié aux services à la famille	58 253,2	-	-	58 253,2	44 343,1
2. Administration de l'Allocation famille	35 712,2	-	-	35 712,2	33 566,5
3. Soutien financier aux organismes communautaires	38 408,0	-	-	38 408,0	29 278,0
	132 373,4	-	-	132 373,4	107 187,6
Crédit à voter				132 373,4	107 187,6

Ce programme a pour but d'accorder à des organismes communautaires oeuvrant auprès des familles, le financement en lien avec leur mission. Aussi, il soutient financièrement des organismes communautaires offrant des activités de haltes-garderies. Il assure le soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté qui désirent mettre en place des politiques familiales municipales. Il concerne également la coordination de la mise en oeuvre et du suivi des engagements pris relativement à la lutte contre l'intimidation ainsi que ceux pris pour renforcer les services à la petite enfance. Enfin, le programme finance l'administration de l'Allocation famille, le Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans ainsi que le développement du réseau de centres de pédiatrie sociale en communauté.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Fonctionnement	6 365,0	35 712,2	-	42 077,2	41 666,0
Transfert	51 888,2	-	38 408,0	90 296,2	65 521,6
	58 253,2	35 712,2	38 408,0	132 373,4	107 187,6

Programme 3 Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Entente avec le Gouvernement de la nation crie	20 041,3	-	-	20 041,3	19 796,1
2. Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance	44 583,0	-	-	44 583,0	45 109,3
3. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	93 757,2	-	-	93 757,2	100 353,3
4. Régime d'assurance collective	36 778,7	-	-	36 778,7	35 786,0
5. Soutien financier aux centres de la petite enfance	1 304 276,0	-	-	1 304 276,0	1 301 825,9
6. Soutien financier aux garderies	537 739,1	-	-	537 739,1	536 984,0
Suite à la page suivante					

Ce programme a pour but de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité. Il procure les ressources nécessaires pour le financement des dépenses de fonctionnement des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC), ainsi que les subventions aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial. Il finance aussi les infrastructures des CPE et les régimes de retraite et d'assurance collective à l'intention du personnel des CPE, des BC et des garderies subventionnées. Ce programme englobe également le transfert budgétaire au Gouvernement de la nation crie, en vertu de l'entente de délégation de l'exercice de certains pouvoirs en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et autres sujets connexes.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	20 041,3	44 583,0	93 757,2	36 778,7	1 304 276,0	537 739,1	2 037 175,3
	20 041,3	44 583,0	93 757,2	36 778,7	1 304 276,0	537 739,1	2 037 175,3

Programme 3 (suite) Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	612 924,6	-	-	612 924,6	616 914,1
	2 650 099,9	-	-	2 650 099,9	2 656 768,7
Moins :					
Crédits déjà votés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2019-2020 (L.Q. 2019, chapitre 7);				219 600,0	219 000,0
Loi n° 2 sur les crédits, 2018-2019 (L.Q. 2018, chapitre 9)					
Crédit à voter¹				2 430 499,9	2 437 768,7

¹ Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Sous- total	Éléments	2020-2021	2019-2020
	7			
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	2 037 175,3	612 924,6	2 650 099,9	2 656 768,7
	2 037 175,3	612 924,6	2 650 099,9	2 656 768,7

Programme 4 Curateur public

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration du Curateur public ¹	27 827,2	9 018,3	11 922,3	30 731,2	21 564,0
2. Mesures de protection	36 871,8	-	-	36 871,8	31 618,6
	64 699,0	9 018,3	11 922,3	67 603,0	53 182,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				67 503,0	53 082,6

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

¹ La Loi sur le curateur public (RLRQ, chapitre C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le Curateur public en application de cette loi sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2020-2021, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 18 400 000 \$.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	7 533,3	33 265,4	40 798,7	36 743,8
Fonctionnement	20 193,9	3 606,4	23 800,3	21 111,4
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
	27 827,2	36 871,8	64 699,0	57 955,2
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	100,0	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	11 822,3	-	11 822,3	3 849,8
	11 922,3	-	11 922,3	3 949,8

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 3 - Services de garde		
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 650 099,9	2 656 768,7
Total	2 650 099,9	2 656 768,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Capital	34 568,7	34 318,4
Intérêt	14 014,3	14 790,9
Support	2 601 516,9	2 607 659,4
Total	2 650 099,9	2 656 768,7

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Programme 3 - Services de garde	
Élément 5 - Soutien financier aux centres de la petite enfance	
Affectation à un fonds spécial	121 400,0
Élément 6 - Soutien financier aux garderies	
Affectation à un fonds spécial	48 900,0
Élément 7 - Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	
Affectation à un fonds spécial	55 100,0
Total	225 400,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, à compter du 1^{er} avril 2021, de prestations imputables à l'exercice financier 2021-2022.

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Autres crédits de transfert	150,0	150,0
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille		
Conciliation famille-travail-études	1 780,0	1 600,0
Haltes-garderies	6 132,0	5 107,0
Intimidation	2 385,0	2 385,0
Mesures pour les employés syndiqués des centres de la petite enfance	2 038,4	2 038,4
Mesures pour les responsables d'un service de garde en milieu familial	5 725,0	5 639,5
Organismes communautaires - famille	38 408,0	29 278,0
Pédiatrie sociale	7 000,0	7 000,0
Soutien à la mobilisation locale en faveur des enfants	15 000,0	-
Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes	1 400,0	1 400,0
Surveillance d'élèves handicapés de 12-21 ans	1 500,0	1 500,0
Autres crédits de transfert	8 927,8	9 573,7
Total du programme 2	90 296,2	65 521,6
Total	90 446,2	65 671,6

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	193,8	174,5
Établissements de santé et de services sociaux	500,0	-
Institutions d'enseignement	1 089,4	766,8
Municipalités	3 546,3	2 446,3
Organismes à but non lucratif	80 946,1	57 389,9
Personnes	4 170,6	4 894,1
Total	90 446,2	65 671,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Support	90 446,2	65 671,6
Total	90 446,2	65 671,6

Finances

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	31 099,2	967,9	2 587,7	32 719,0	31 302,3
2. Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière	53 423,8	102,1	983,0	54 304,7	55 509,8
3. Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits	105 213,4	-	-	105 213,4	111 375,8
4. Service de la dette	5 856 000,0	(67 000,0)	-	5 923 000,0	5 623 000,0
	6 045 736,4	(65 930,0)	3 570,7	6 115 237,1	5 821 187,9
Moins :					
Crédits permanents				5 932 502,3	5 632 502,3
Crédits à voter				182 734,8	188 685,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	74 635,6	70 433,8
Fonctionnement	42 165,0	42 416,6
Affectation à un fonds spécial	1 100,0	1 100,0
Transfert	71 835,8	82 463,2
Sous-total	189 736,4	196 413,6
Service de la dette	5 856 000,0	5 557 000,0
Total	6 045 736,4	5 753 413,6
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	450,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 196,4	1 000,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	924,3	1 274,3
Total	3 570,7	2 374,3

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	31 099,2	967,9	2 587,7	32 719,0	31 302,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				32 709,4	31 292,7

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	14 224,6	14 224,6	13 945,4
Fonctionnement	16 574,6	16 574,6	16 309,6
Transfert	300,0	300,0	300,0
	31 099,2	31 099,2	30 555,0
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	450,0	450,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 563,4	1 563,4	600,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	574,3	574,3	574,3
	2 587,7	2 587,7	1 275,2

Programme 2

Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Politiques budgétaires, fiscales, économiques et encadrement du secteur financier	19 241,9	-	-	19 241,9	18 905,9
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	5 682,8	-	633,0	6 315,8	5 778,7
3. Soutien aux affaires fiscales, financières et économiques et à la recherche	13 500,0	-	-	13 500,0	15 075,0
4. Contrôleur des finances	14 999,1	102,1	350,0	15 247,0	15 750,2
	53 423,8	102,1	983,0	54 304,7	55 509,8
Crédit à voter				54 304,7	55 509,8

Ce programme vise à conseiller le gouvernement dans l'élaboration de ses politiques en matière économique, fiscale, budgétaire et financière, à assurer le financement, la gestion de la dette, les opérations financières ainsi que les activités comptables.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	17 771,9	5 480,9	-	14 232,8	37 485,6	36 784,6
Fonctionnement	1 470,0	201,9	4 950,0	766,3	7 388,2	8 073,2
Affectation à un fonds spécial	-	-	1 100,0	-	1 100,0	1 100,0
Transfert	-	-	7 450,0	-	7 450,0	8 525,0
	19 241,9	5 682,8	13 500,0	14 999,1	53 423,8	54 482,8
Budget d'investissements						
Immobilisations en ressources informationnelles	-	633,0	-	-	633,0	399,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	350,0	350,0	700,0
	-	633,0	-	350,0	983,0	1 099,1

Programme 3**Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Contribution à l'Institut de la statistique du Québec	17 837,2	-	-	17 837,2	17 824,0
2. Frais de services bancaires	9 492,7	-	-	9 492,7	9 492,7
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus et les fraudes envers l'État ¹	53 659,1	-	-	53 659,1	49 059,1
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé ¹	24 224,4	-	-	24 224,4	35 000,0
	105 213,4	-	-	105 213,4	111 375,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				9 492,7	9 492,7
Crédit à voter				95 720,7	101 883,1

Ce programme vise à financer l'Institut de la statistique du Québec, les frais de services bancaires, des initiatives concernant la perception des revenus et les fraudes envers l'État ainsi que la modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	22 925,4	-	22 925,4	19 703,8
Fonctionnement	-	9 492,7	8 709,5	-	18 202,2	18 033,8
Transfert	17 837,2	-	22 024,2	24 224,4	64 085,8	73 638,2
	17 837,2	9 492,7	53 659,1	24 224,4	105 213,4	111 375,8

Programme 4

Service de la dette

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Service de la dette directe	5 214 000,0	-	-	5 214 000,0	4 645 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	709 000,0	-	-	709 000,0	978 000,0
3. Intérêts sur le régime de rentes de survivants	-	-	-	-	-
4. Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés ¹	(67 000,0)	(67 000,0)	-	-	-
	5 856 000,0	(67 000,0)	-	5 923 000,0	5 623 000,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				5 214 000,0	4 645 000,0
Voir lois ci-dessous ²					
Élément 2				709 000,0	978 000,0
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à financer les dépenses gouvernementales relatives aux intérêts sur la dette directe, sur le compte des régimes de retraite, sur le régime de rentes de survivants et sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés.

¹ Les intérêts sur cette obligation incluent des revenus de placement. Un budget de dépenses négatif signifie que les revenus de placement sont supérieurs à la dépense anticipée.

² Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires (RLRQ, chapitre R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants (RLRQ, chapitre R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants (RLRQ, chapitre R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RLRQ, chapitre R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16), Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Service de la dette	5 214 000,0	709 000,0	-	(67 000,0)	5 856 000,0	5 557 000,0
	5 214 000,0	709 000,0	-	(67 000,0)	5 856 000,0	5 557 000,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière		
Fonds du centre financier de Montréal	600,0	600,0
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	500,0	500,0
Total	1 100,0	1 100,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	70,0	60,0
Fonctionnement	430,0	440,0
Support	600,0	600,0
Total	1 100,0	1 100,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Programme 2 - Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière		
Autres crédits de transfert	7 450,0	8 525,0
Programme 3 - Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits		
Institut de la statistique du Québec	17 837,2	17 824,0
Lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir	22 024,2	20 814,2
Modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé	24 224,4	35 000,0
Total du programme 3	64 085,8	73 638,2
Total	71 835,8	82 463,2

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises et organismes d'État	26 161,4	25 822,2
Établissements de santé et de services sociaux	24 224,4	35 000,0
Institutions d'enseignement	1 200,0	1 030,0
Municipalités	13 500,0	13 536,0
Organismes à but non lucratif	6 750,0	7 075,0
Total	71 835,8	82 463,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	14 291,3	14 276,3
Fonctionnement	3 545,9	3 547,7
Support	53 998,6	64 639,2
Total	71 835,8	82 463,2

Forêts, Faune et Parcs

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	8 386,0	132,3	332,5	8 586,2	8 493,9
2. Gestion des ressources forestières	401 667,4	6 467,7	13 228,4	408 428,1	391 667,9
3. Gestion des ressources fauniques et des parcs	153 833,7	7 768,6	32 193,6	178 258,7	173 776,8
	563 887,1	14 368,6	45 754,5	595 273,0	573 938,6
Moins :					
Crédits permanents				25 104,6	23 204,6
Crédits à voter				570 168,4	550 734,0

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	136 738,1	135 715,1
Fonctionnement	117 604,1	114 152,1
Affectation à un fonds spécial	244 779,6	230 445,8
Transfert	64 690,3	63 773,8
Créances douteuses et autres provisions	75,0	75,0
Total	563 887,1	544 161,8
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	39 184,8	38 762,5
Immobilisations en ressources informationnelles	6 509,5	5 222,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	60,2	60,2
Total	45 754,5	44 045,4

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	8 386,0	132,3	332,5	8 586,2	8 493,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				8 576,6	8 484,3

Ce programme vise à soutenir les autorités du Ministère dans la gestion et la coordination des activités de nature législative, gouvernementale et ministérielle.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	4 536,1	4 536,1	4 536,1
Fonctionnement	3 449,9	3 449,9	3 539,9
Transfert	400,0	400,0	400,0
	8 386,0	8 386,0	8 476,0
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	100,0	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	182,3	182,3	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,2	50,2	50,2
	332,5	332,5	150,2

Programme 2

Gestion des ressources forestières

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Aménagement durable du territoire forestier	202 591,6	-	-	202 591,6	187 878,8
2. Suppression des feux de forêts	25 000,0	-	-	25 000,0	23 100,0
3. Forestier en chef	5 539,8	59,5	278,4	5 758,7	5 625,0
4. Opérations régionales	168 536,0	6 408,2	12 950,0	175 077,8	175 064,1
	401 667,4	6 467,7	13 228,4	408 428,1	391 667,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1)					
Élément 2				25 000,0	23 100,0
Loi sur le crédit forestier, (RLRQ, chapitre C-78)					
Élément 1				20,0	20,0
Crédit à voter				383 408,1	368 547,9

Ce programme vise à gérer l'aménagement durable des forêts publiques, à participer au développement de l'industrie des produits forestiers et à la mise en valeur des forêts privées.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	4 659,3	75 253,8	79 913,1	78 331,3
Fonctionnement	-	25 000,0	880,5	35 961,7	61 842,2	59 550,8
Affectation à un fonds spécial	202 571,6	-	-	42 208,0	244 779,6	230 445,8
Transfert	20,0	-	-	15 112,5	15 132,5	16 382,1
	202 591,6	25 000,0	5 539,8	168 536,0	401 667,4	384 710,0
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	111,6	10 908,4	11 020,0	11 020,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	166,8	2 041,6	2 208,4	2 405,6
	-	-	278,4	12 950,0	13 228,4	13 425,6

Programme 3

Gestion des ressources fauniques et des parcs

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Protection de la faune	58 139,7	4 191,9	585,0	54 532,8	54 032,8
2. Conservation, gestion et mise en valeur de la faune et des parcs	40 389,5	3 576,7	31 608,6	68 421,4	65 763,0
3. Société des établissements de plein air du Québec	55 304,5	-	-	55 304,5	53 981,0
	153 833,7	7 768,6	32 193,6	178 258,7	173 776,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				75,0	75,0
Crédit à voter¹				178 183,7	173 701,8

Ce programme a pour objectifs la conservation, la protection, le développement, la connaissance et la mise en valeur des ressources fauniques ainsi que la surveillance et le contrôle de l'utilisation de la ressource faunique et de ses habitats. Il permet également de développer un réseau de parcs nationaux et d'en assurer la gestion et la protection.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	37 902,3	14 386,6	-	52 288,9	52 847,7
Fonctionnement	19 188,9	19 322,8	13 800,3	52 312,0	51 061,4
Transfert	1 048,5	6 605,1	41 504,2	49 157,8	46 991,7
Créances douteuses et autres provisions	-	75,0	-	75,0	75,0
	58 139,7	40 389,5	55 304,5	153 833,7	150 975,8
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	585,0	27 479,8	-	28 064,8	27 642,5
Immobilisations en ressources informationnelles	-	4 118,8	-	4 118,8	2 817,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	10,0	-	10,0	10,0
	585,0	31 608,6	-	32 193,6	30 469,6

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs		
Protection et mise en valeur de la ressource faunique		
Revenus prévus associés au crédit au net	35 213,3	35 356,7
Crédit au net prévu	11 231,3	11 353,2
Ce crédit au net concerne les activités de protection et de mise en valeur de la ressource faunique. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage.		
Lorsque ces revenus dépassent 22 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 85 % des revenus qui excèdent ce montant.		

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Gestion des ressources forestières		
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	244 779,6	230 445,8
Total	244 779,6	230 445,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	59 117,3	59 050,3
Fonctionnement	102 756,8	101 106,8
Capital	1 891,5	1 891,5
Intérêt	88,2	88,2
Support	80 925,8	68 309,0
Total	244 779,6	230 445,8

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	400,0	400,0
Programme 2 - Gestion des ressources forestières		
Prêts forestiers	20,0	20,0
Autres crédits de transfert	15 112,5	16 362,1
Total du programme 2	15 132,5	16 382,1
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs		
Société des établissements de plein air du Québec	38 320,5	38 286,6
Autres crédits de transfert	10 837,3	8 705,1
Total du programme 3	49 157,8	46 991,7
Total	64 690,3	63 773,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises et organismes d'État	38 340,5	38 306,6
Organismes à but non lucratif	26 349,8	25 467,2
Total	64 690,3	63 773,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Capital	23 367,6	19 831,6
Intérêt	6 992,2	9 204,7
Support	34 330,5	34 737,5
Total	64 690,3	63 773,8

Immigration, Francisation et Intégration

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et soutien aux activités du Ministère	35 329,2	5 520,0	17 886,1	47 695,3	28 097,4
2. Immigration, francisation et intégration	499 693,7	-	-	499 693,7	467 024,6
3. Langue française	41 762,4	229,0	951,0	42 484,4	29 787,8
	576 785,3	5 749,0	18 837,1	589 873,4	524 909,8
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				589 863,8	524 900,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	152 370,0	122 437,6
Fonctionnement	248 823,3	233 469,8
Transfert	175 592,0	156 308,2
Total	576 785,3	512 215,6
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	305,0	7 805,0
Immobilisations en ressources informationnelles	18 446,1	10 552,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	86,0	86,0
Total	18 837,1	18 443,2

Programme 1

Direction et soutien aux activités du Ministère

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	35 329,2	5 520,0	17 886,1	47 695,3	28 097,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				47 685,7	28 087,8

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	14 880,3	14 880,3	6 909,0
Fonctionnement	20 201,4	20 201,4	8 222,1
Transfert	247,5	247,5	247,5
	35 329,2	35 329,2	15 378,6
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	300,0	300,0	7 800,0
Immobilisations en ressources informationnelles	17 500,1	17 500,1	10 352,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	86,0	86,0	86,0
	17 886,1	17 886,1	18 238,8

Programme 2

Immigration, francisation et intégration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Services de francisation	171 964,5	-	-	171 964,5	170 410,1
2. Intégration	127 356,4	-	-	127 356,4	106 814,5
3. Immigration et prospection	24 926,1	-	-	24 926,1	16 110,5
4. Planification, performance et relations extérieures	9 697,2	-	-	9 697,2	7 940,0
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants ¹	165 749,5	-	-	165 749,5	165 749,5
	499 693,7	-	-	499 693,7	467 024,6
Crédit à voter²				499 693,7	467 024,6

Ce programme vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec, tout en favorisant une société francophone et inclusive qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

² Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	58 908,6	36 009,7	14 241,3	7 096,7	-	116 256,3	97 662,3
Fonctionnement	38 616,7	8 551,7	7 814,8	2 600,5	165 749,5	223 333,2	220 391,9
Transfert	74 439,2	82 795,0	2 870,0	-	-	160 104,2	148 970,4
	171 964,5	127 356,4	24 926,1	9 697,2	165 749,5	499 693,7	467 024,6

Programme 3

Langue française

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Conseil supérieur de la langue française	1 223,1	14,0	8,5	1 217,6	1 220,0
2. Office québécois de la langue française	30 040,0	215,0	942,5	30 767,5	24 069,0
3. Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française	10 499,3	-	-	10 499,3	4 498,8
	41 762,4	229,0	951,0	42 484,4	29 787,8
Crédit à voter				42 484,4	29 787,8

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect, la valorisation et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	768,0	20 058,6	406,8	21 233,4	17 866,3
Fonctionnement	438,6	4 752,6	97,5	5 288,7	4 855,8
Transfert	16,5	5 228,8	9 995,0	15 240,3	7 090,3
	1 223,1	30 040,0	10 499,3	41 762,4	29 812,4
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	5,0	-	5,0	5,0
Immobilisations en ressources informationnelles	8,5	937,5	-	946,0	199,4
	8,5	942,5	-	951,0	204,4

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Immigration, francisation et intégration		
Sélection des immigrants		
Revenus prévus associés au crédit au net	19 520,0	49 520,0
Crédit au net prévu	15 020,0	44 760,0
Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.		
Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 \$ et 49 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 \$.		

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Direction et soutien aux activités du Ministère		
Autres crédits de transfert	247,5	247,5
Programme 2 - Immigration, francisation et intégration		
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	61 033,3	50 120,0
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	69 739,2	69 739,2
Programme d'appui aux régions en recrutement international	500,0	-
Programme Interconnexion	2 800,0	2 800,0
Programme Mobilisation-Diversité	16 276,8	17 600,1
Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels	2 370,0	2 920,0
Programme Soutien à la mission	5 284,9	5 691,1
Autres crédits de transfert	2 100,0	100,0
Total du programme 2	160 104,2	148 970,4
Programme 3 - Langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	11 423,8	4 273,8
Réussir ensemble en français	3 800,0	2 800,0
Autres crédits de transfert	16,5	16,5
Total du programme 3	15 240,3	7 090,3
Total	175 592,0	156 308,2

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	300,0	395,0
Institutions d'enseignement	425,0	1 329,0
Municipalités	4 265,1	4 255,1
Organismes à but non lucratif	88 846,2	68 573,4
Personnes	81 755,7	81 755,7
Total	175 592,0	156 308,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Support	175 592,0	156 308,2
Total	175 592,0	156 308,2

Justice

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Administration de la justice	402 703,3	15 755,0	27 422,3	414 370,6	397 139,7
2. Activité judiciaire	132 166,4	-	495,0	132 661,4	132 583,8
3. Justice administrative	17 874,7	-	1,5	17 876,2	16 463,0
4. Indemnisation et reconnaissance	154 167,4	-	-	154 167,4	150 572,6
5. Autres organismes relevant du ministre	203 515,8	75,0	1 057,0	204 497,8	200 689,1
6. Poursuites criminelles et pénales	170 517,8	1 700,7	10 846,7	179 663,8	171 905,5
	1 080 945,4	17 530,7	39 822,5	1 103 237,2	1 069 353,7
Moins : Crédits permanents				260 226,4	256 063,8
Crédits à voter				843 010,8	813 289,9

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	456 136,1	447 613,3
Fonctionnement	273 488,8	260 832,6
Affectation à un fonds spécial	18 032,7	16 082,5
Transfert	328 278,5	318 436,3
Créances douteuses et autres provisions	5 009,3	5 000,0
Total	1 080 945,4	1 047 964,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	4 617,6	4 428,0
Immobilisations en ressources informationnelles	35 160,8	33 519,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	44,1	44,1
Total	39 822,5	37 991,4

Programme 1

Administration de la justice

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction, gouvernance et administration	70 058,3	15 755,0	5,1	54 308,4	54 120,1
2. Soutien technologique et Transformation organisationnelle de la justice	56 400,0	-	24 885,7	81 285,7	71 911,7
3. Soutien administratif à l'activité judiciaire	181 514,6	-	2 518,9	184 033,5	187 706,4
4. Affaires juridiques, législatives et accès à la justice	78 662,8	-	2,6	78 665,4	67 338,3
5. Bureau des infractions et amendes	16 067,6	-	10,0	16 077,6	16 063,2
	402 703,3	15 755,0	27 422,3	414 370,6	397 139,7

Moins :

Crédits permanents

Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)

Élément 1

9,6

9,6

Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)

Élément 1

6 157,6

6 157,6

Loi sur l'administration financière,
(RLRQ, chapitre A-6.001)

Élément 5

5 009,3

5 000,0

Crédit à voter¹**403 194,1****385 972,5**

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	41 690,6	18 948,4	61 006,3	52 710,6	8 952,5	183 308,4	177 880,3
Fonctionnement	26 838,1	37 451,6	120 508,3	12 304,3	2 105,8	199 208,1	184 016,1
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	864,5	-	864,5	341,9
Transfert	1 529,6	-	-	12 783,4	-	14 313,0	12 848,2
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	5 009,3	5 009,3	5 000,0
	70 058,3	56 400,0	181 514,6	78 662,8	16 067,6	402 703,3	380 086,5
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	-	2 487,5	-	10,0	2 497,5	2 859,2
Immobilisations en ressources informationnelles	-	24 885,7	-	-	-	24 885,7	29 110,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,1	-	31,4	2,6	-	39,1	39,1
	5,1	24 885,7	2 518,9	2,6	10,0	27 422,3	32 008,7

Programme 2

Activité judiciaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Magistrature	94 830,8	-	345,0	95 175,8	95 169,2
2. Conseil de la magistrature	3 098,3	-	-	3 098,3	2 539,9
3. Soutien à la magistrature	33 837,3	-	150,0	33 987,3	34 474,7
4. Comité sur la rémunération des juges	400,0	-	-	400,0	400,0
	132 166,4	-	495,0	132 661,4	132 583,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 1				91 083,9	91 083,9
Élément 2				3 098,3	2 539,9
Élément 4				400,0	400,0
Crédit à voter				38 079,2	38 560,0

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il comprend également le comité mandaté pour évaluer la rémunération des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi que pour formuler des recommandations au gouvernement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	90 516,0	418,6	31 554,2	190,0	122 678,8	122 920,6
Fonctionnement	4 314,8	2 679,7	2 283,1	210,0	9 487,6	9 168,2
	94 830,8	3 098,3	33 837,3	400,0	132 166,4	132 088,8
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	345,0	-	150,0	-	495,0	495,0
	345,0	-	150,0	-	495,0	495,0

Programme 3

Justice administrative

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Contribution du ministère de la Justice au Fonds du Tribunal administratif du Québec	17 168,2	-	-	17 168,2	15 740,6
2. Conseil de la justice administrative	706,5	-	1,5	708,0	722,4
	17 874,7	-	1,5	17 876,2	16 463,0
Crédit à voter				17 876,2	16 463,0

Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (RLRQ, chapitre J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une unité décentralisée. De plus, ce programme inclut le financement du Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	-	494,6	494,6	494,0
Fonctionnement	-	211,9	211,9	211,9
Affectation à un fonds spécial	17 168,2	-	17 168,2	15 740,6
	17 168,2	706,5	17 874,7	16 446,5
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	1,5	1,5	1,5
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	15,0
	-	1,5	1,5	16,5

Programme 4

Indemnisation et reconnaissance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Indemnisation des personnes victimes d'actes criminels	152 851,6	-	-	152 851,6	149 456,8
2. Indemnisation et reconnaissance des actes de civisme	1 315,8	-	-	1 315,8	1 115,8
	154 167,4	-	-	154 167,4	150 572,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 1				152 851,6	149 456,8
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20)					
Élément 2				1 315,8	1 115,8
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux victimes d'actes criminels. Il vise également à reconnaître les personnes ayant accompli un acte de civisme.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Fonctionnement	17 087,6	215,0	17 302,6	20 918,1
Transfert	135 764,0	1 100,8	136 864,8	129 654,5
	152 851,6	1 315,8	154 167,4	150 572,6

Programme 5

Autres organismes relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Commission des services juridiques	176 883,0	-	-	176 883,0	175 716,5
2. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	17 780,4	25,0	163,0	17 918,4	16 393,3
3. Office de la protection du consommateur	8 852,4	50,0	894,0	9 696,4	8 579,3
	203 515,8	75,0	1 057,0	204 497,8	200 689,1
Crédit à voter¹				204 497,8	200 689,1

Ce programme comprend trois organismes à savoir, la Commission des services juridiques qui vise à offrir des services d'aide juridique aux personnes financièrement défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux et ayant un rapport avec la justice, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12) ainsi que l'Office de la protection du consommateur qui vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, chapitre P-40.1).

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	-	14 445,5	6 854,0	21 299,5	19 535,3
Fonctionnement	-	3 334,9	1 780,7	5 115,6	5 008,2
Transfert	176 883,0	-	217,7	177 100,7	175 933,6
	176 883,0	17 780,4	8 852,4	203 515,8	200 477,1
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	10,0	250,0	260,0	260,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	150,0	643,0	793,0	88,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	3,0	1,0	4,0	4,0
	-	163,0	894,0	1 057,0	352,0

Programme 6

Poursuites criminelles et pénales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction, gouvernance et administration	13 980,7	-	-	13 980,7	13 517,0
2. Directeur des poursuites criminelles et pénales	156 236,8	1 700,7	10 846,7	165 382,8	158 088,3
3. Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	300,3	-	-	300,3	300,2
	170 517,8	1 700,7	10 846,7	179 663,8	171 905,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective, (RLRQ, chapitre P-27.1)					
Élément 3				300,3	300,2
Crédit à voter				179 363,5	171 605,3

Ce programme permet le financement des activités du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Ce dernier dirige pour l'État les poursuites criminelles et pénales au Québec. Le programme couvre également le financement du comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales dont le mandat est d'évaluer, tous les quatre ans, la rémunération et certaines conditions de travail à incidences pécuniaires des procureurs aux poursuites criminelles et pénales.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2020-2021	2019-2020
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	10 651,3	117 593,2	110,3	128 354,8	126 783,1
Fonctionnement	3 329,4	38 643,6	190,0	42 163,0	41 510,1
	13 980,7	156 236,8	300,3	170 517,8	168 293,2
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	1 363,6	-	1 363,6	812,3
Immobilisations en ressources informationnelles	-	9 482,1	-	9 482,1	4 305,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	1,0	-	1,0	1,0
	-	10 846,7	-	10 846,7	5 119,2

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Administration de la justice		
Bureau des infractions et amendes		
Revenus prévus associés au crédit au net	138 000,0	136 000,0
Crédit au net prévu	350,0	350,0
Ce crédit au net vise les activités du Bureau des infractions et amendes. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent, sauf disposition contraire, des sommes perçues en application du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1) excluant le produit d'aliénation d'un bien devenu la propriété de l'État par suite d'une confiscation et des sommes perçues en application de l'article 8.1 de ce Code.		
Lorsque ces revenus dépassent 80 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 1 % des revenus qui excèdent ce montant, sans excéder 350 000 \$.		

	2020-2021	2019-2020
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre		
Office de la protection du consommateur		
Revenus prévus associés au crédit au net	4 466,3	4 119,6
Crédit au net prévu	4 466,3	4 119,6
Ce crédit au net vise les activités de l'Office de la protection du consommateur. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification applicable aux droits et permis exigés des vendeurs itinérants, des prêteurs d'argent, des studios de santé, des agences de recouvrement de créances, des agences de voyages, des conseillers en voyages, des commerçants (garanties supplémentaires et certificats d'exemption), des commerçants et recycleurs de véhicules routiers, des services de règlement de dettes, des crédits à coûts élevés et des représentants d'agents de recouvrement, de même que des revenus d'inscription au registre des contrats préalables pour les services funéraires et de sépulture.		
Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.		

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Administration de la justice		
Fonds Accès Justice	110,8	130,8
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	753,7	211,1
Total du programme 1	864,5	341,9
Programme 3 - Justice administrative		
Fonds du Tribunal administratif du Québec	17 168,2	15 740,6
Total	18 032,7	16 082,5

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	10 973,6	11 106,7
Fonctionnement	6 883,1	4 799,8
Capital	176,0	176,0
Total	18 032,7	16 082,5

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Administration de la justice		
Accompagnement des victimes de violences sexuelles	8 000,0	2 613,8
Autres crédits de transfert	6 313,0	10 234,4
Total du programme 1	14 313,0	12 848,2
Programme 4 - Indemnisation et reconnaissance		
Actes de civisme	1 100,8	900,8
Indemnisation des victimes d'actes criminels	135 764,0	128 753,7
Total du programme 4	136 864,8	129 654,5
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre		
Aide juridique	63 521,6	63 521,6
Autres services juridiques	2 500,0	2 500,0
Bourse d'études	4,0	4,0
Commission des services juridiques	110 861,4	109 694,9
Projets et partenariats stratégiques	213,7	213,1
Total du programme 5	177 100,7	175 933,6
Total	328 278,5	318 436,3

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises et organismes d'État	110 861,4	114 655,7
Organismes à but non lucratif	14 526,7	8 100,5
Personnes	202 890,4	195 680,1
Total	328 278,5	318 436,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	90 891,0	89 714,1
Fonctionnement	19 623,6	24 594,8
Capital	346,8	346,8
Support	217 417,1	203 780,6
Total	328 278,5	318 436,3

Relations internationales et Francophonie

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	19 258,4	328,0	950,0	19 880,4	19 952,4
2. Affaires internationales	98 470,9	2 370,0	3 100,0	99 200,9	95 812,1
	117 729,3	2 698,0	4 050,0	119 081,3	115 764,5
Moins :					
Crédits permanents				109,6	109,6
Crédits à voter				118 971,7	115 654,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	59 185,7	55 731,1
Fonctionnement	27 990,5	27 605,2
Affectation à un fonds spécial	3 248,1	3 219,1
Transfert	27 305,0	27 307,1
Total	117 729,3	113 862,5
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	2 500,0	3 200,0
Immobilisations en ressources informationnelles	550,0	400,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 000,0	1 000,0
Total	4 050,0	4 600,0

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	19 258,4	328,0	950,0	19 880,4	19 952,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				109,6	109,6
Crédit à voter				19 770,8	19 842,8

Ce programme permet au Ministère d'assumer les activités administratives nécessaires à la réalisation de sa mission.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	11 567,2	11 567,2	11 419,4
Fonctionnement	7 578,7	7 578,7	7 948,5
Transfert	112,5	112,5	112,5
	19 258,4	19 258,4	19 480,4
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	400,0	400,0	400,0
Immobilisations en ressources informationnelles	550,0	550,0	400,0
	950,0	950,0	800,0

Programme 2

Affaires internationales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	27 909,0	-	-	27 909,0	27 910,7
2. Représentation du Québec à l'étranger	53 751,5	2 370,0	3 100,0	54 481,5	51 112,2
3. Relations bilatérales	7 691,8	-	-	7 691,8	8 170,4
4. Protocole et Bureau des missions	2 549,1	-	-	2 549,1	2 670,5
5. Relations économiques et interministérielles	1 873,3	-	-	1 873,3	1 250,0
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec sur le plan international, en s'assurant du respect des compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	4 127,8	36 504,6	4 069,0	1 631,4	1 285,7	47 618,5
Fonctionnement	948,9	17 246,9	710,7	917,7	587,6	20 411,8
Affectation à un fonds spécial	3 248,1	-	-	-	-	3 248,1
Transfert	19 584,2	-	2 912,1	-	-	22 496,3
	27 909,0	53 751,5	7 691,8	2 549,1	1 873,3	93 774,7
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	2 100,0	-	-	-	2 100,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	1 000,0	-	-	-	1 000,0
	-	3 100,0	-	-	-	3 100,0

Programme 2 (suite)

Affaires internationales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
6. Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	4 696,2	-	-	4 696,2	4 698,3
	98 470,9	2 370,0	3 100,0	99 200,9	95 812,1
Crédit à voter				99 200,9	95 812,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	47 618,5	-		47 618,5	44 311,7
Fonctionnement	20 411,8	-		20 411,8	19 656,7
Affectation à un fonds spécial	3 248,1	-		3 248,1	3 219,1
Transfert	22 496,3	4 696,2		27 192,5	27 194,6
	93 774,7	4 696,2		98 470,9	94 382,1
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	2 100,0	-		2 100,0	2 800,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 000,0	-		1 000,0	1 000,0
	3 100,0	-		3 100,0	3 800,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Affaires internationales		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	3 248,1	3 219,1
Total	3 248,1	3 219,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	108,9	108,9
Fonctionnement	20,0	20,0
Support	3 119,2	3 090,2
Total	3 248,1	3 219,1

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	112,5	112,5
Programme 2 - Affaires internationales		
Organismes voués à la jeunesse	4 696,2	4 698,3
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	19 584,2	19 534,2
Relations bilatérales	2 912,1	2 962,1
Total du programme 2	27 192,5	27 194,6
Total	27 305,0	27 307,1

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	1 745,0	1 732,2
Entreprises et organismes d'État	4 795,2	4 761,8
Institutions d'enseignement	2 040,6	1 628,6
Organismes à but non lucratif	18 383,8	18 728,3
Personnes	340,4	456,2
Total	27 305,0	27 307,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Fonctionnement	51,0	51,0
Support	27 254,0	27 256,1
Total	27 305,0	27 307,1

Santé et Services sociaux

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Fonctions de coordination	173 207,6	1 000,0	8 923,4	181 131,0	162 301,2
2. Services dispensés à la population	31 725 198,3	-	-	31 725 198,3	29 703 167,8
3. Office des personnes handicapées du Québec	14 024,5	90,0	125,0	14 059,5	13 578,8
4. Régie de l'assurance maladie du Québec	10 840 074,2	-	-	10 840 074,2	10 681 969,1
5. Condition des Aînés	34 454,0	-	-	34 454,0	30 828,6
	42 786 958,6	1 090,0	9 048,4	42 794 917,0	40 591 845,5
Moins :					
Crédits permanents				7 862 754,3	7 905 981,1
Fonds des services de santé				8 417 000,0	7 965 000,0
Crédits à voter				26 515 162,7	24 720 864,4

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	96 591,9	84 051,1
Fonctionnement	72 856,0	66 881,0
Affectation à un fonds spécial	291 294,3	244 550,1
Transfert	42 326 216,4	40 188 881,7
Total	42 786 958,6	40 584 363,9
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	2 968,4	1 613,2
Immobilisations en ressources informationnelles	6 080,0	6 958,4
Total	9 048,4	8 571,6

Programme 1

Fonctions de coordination

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et gestion ministérielle	147 806,5	1 000,0	8 923,4	155 729,9	139 050,4
2. Organisme-conseil	3 200,0	-	-	3 200,0	1 664,4
3. Activités nationales	22 201,1	-	-	22 201,1	21 586,4
	173 207,6	1 000,0	8 923,4	181 131,0	162 301,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				28,8	28,8
Crédit à voter				181 102,2	162 272,4

Ce programme vise à procurer au Ministère ainsi qu'à l'organisme-conseil les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler les programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins et à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	85 198,9	1 640,9	-	86 839,8	74 482,0
Fonctionnement	62 607,6	1 329,1	2 721,2	66 657,9	61 013,7
Transfert	-	230,0	19 479,9	19 709,9	19 378,9
	147 806,5	3 200,0	22 201,1	173 207,6	154 874,6
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	2 923,4	-	-	2 923,4	1 568,2
Immobilisations en ressources informationnelles	6 000,0	-	-	6 000,0	6 858,4
	8 923,4	-	-	8 923,4	8 426,6

Programme 2

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Santé publique	467 893,2	-	-	467 893,2	425 793,2
2. Services généraux - Activités cliniques et d'aide	974 661,9	-	-	974 661,9	846 164,1
3. Soutien à l'autonomie des personnes âgées - Soutien à domicile	1 656 717,2	-	-	1 656 717,2	1 496 591,7
4. Soutien à l'autonomie des personnes âgées - Hébergement	3 284 546,7	-	-	3 284 546,7	3 134 929,7
5. Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme	1 147 640,2	-	-	1 147 640,2	1 049 239,2
6. Jeunes en difficulté	1 584 050,4	-	-	1 584 050,4	1 373 008,6
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être qui répondent aux besoins qui touchent l'ensemble de la population ou à des problématiques particulières.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	467 893,2	974 661,9	1 656 717,2	3 284 546,7	1 147 640,2	1 584 050,4	9 115 509,6
	467 893,2	974 661,9	1 656 717,2	3 284 546,7	1 147 640,2	1 584 050,4	9 115 509,6

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Dépendances	162 431,6	-	-	162 431,6	154 122,0
8. Santé mentale	1 479 843,2	-	-	1 479 843,2	1 364 043,6
9. Santé physique	9 439 033,3	-	-	9 439 033,3	9 144 930,2
10. Administration	1 161 224,4	-	-	1 161 224,4	1 138 287,6
11. Soutien aux services	1 012 322,7	-	-	1 012 322,7	994 267,3
Suite à la page suivante					

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	9	10	11	Sous- total
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	9 115 509,6	162 431,6	1 479 843,2	9 439 033,3	1 161 224,4	1 012 322,7	22 370 364,8
	9 115 509,6	162 431,6	1 479 843,2	9 439 033,3	1 161 224,4	1 012 322,7	22 370 364,8

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
12. Gestion des bâtiments et des équipements	1 398 704,3	-	-	1 398 704,3	1 300 239,5
13. Organismes communautaires et autres organismes	730 899,7	-	-	730 899,7	675 681,9
14. Activités connexes	4 412 842,3	-	-	4 412 842,3	4 234 972,2
15. Service de la dette	1 738 589,0	-	-	1 738 589,0	1 632 409,6
16. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	46 201,9	-	-	46 201,9	91 201,9
Suite à la page suivante					

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	12	Éléments 13	14	15	16	Sous- total
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	291 294,3	-	-	291 294,3
Transfert	22 370 364,8	1 398 704,3	730 899,7	4 121 548,0	1 738 589,0	46 201,9	30 406 307,7
	22 370 364,8	1 398 704,3	730 899,7	4 412 842,3	1 738 589,0	46 201,9	30 697 602,0

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
17. Programme d'aide financière pour les gicleurs dans les résidences privées pour aînés	28 301,0	-	-	28 301,0	28 301,0
18. Déficience physique	686 295,3	-	-	686 295,3	618 984,5
19. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour l'accessibilité des services en médecine spécialisée ¹	313 000,0	-	-	313 000,0	-
	31 725 198,3	-	-	31 725 198,3	29 703 167,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20) Élément 9				38,7	37,9
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6) Élément 9				10 868,9	10 632,1
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10) Élément 14				1 098 040,2	1 075 272,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1) Élément 14				121 778,3	120 116,0
Loi sur la santé publique, (RLRQ, chapitre S-2.2) Élément 14				425,2	425,2
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5) Élément 9				4 208 500,0	3 982 500,0
Crédit à voter				26 285 547,0	24 514 184,6

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	17	Éléments 18	19	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	291 294,3	-	-	-	291 294,3	244 550,1
Transfert	30 406 307,7	28 301,0	686 295,3	313 000,0	31 433 904,0	29 458 617,7
	30 697 602,0	28 301,0	686 295,3	313 000,0	31 725 198,3	29 703 167,8

Programme 3

Office des personnes handicapées du Québec

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	14 024,5	90,0	125,0	14 059,5	13 578,8
Crédit à voter				14 059,5	13 578,8

Ce programme vise à assurer la mise en oeuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	9 752,1	9 752,1	9 569,1
Fonctionnement	3 196,8	3 196,8	2 902,8
Transfert	1 075,6	1 075,6	1 051,9
	14 024,5	14 024,5	13 523,8
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	45,0	45,0	45,0
Immobilisations en ressources informationnelles	80,0	80,0	100,0
	125,0	125,0	145,0

Programme 4

Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Services médicaux	7 628 491,7	-	-	7 628 491,7	7 623 916,6
2. Services optométriques	119 229,6	-	-	119 229,6	110 962,0
3. Services dentaires	203 485,4	-	-	203 485,4	213 996,3
4. Services pharmaceutiques et médicaments	2 589 200,8	-	-	2 589 200,8	2 387 303,3
5. Autres services	201 240,9	-	-	201 240,9	247 118,4
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés et les frais d'administration, notamment dans le cadre des régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Transfert	7 628 491,7	119 229,6	203 485,4	2 589 200,8	201 240,9	10 741 648,4
	7 628 491,7	119 229,6	203 485,4	2 589 200,8	201 240,9	10 741 648,4

Programme 4 (suite)

Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
6. Administration	98 425,8	-	-	98 425,8	98 672,5
	10 840 074,2	-	-	10 840 074,2	10 681 969,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				3 737 448,2	3 955 550,5
Élément 2				58 414,5	58 994,8
Élément 3				99 694,2	113 774,8
Élément 4				2 589 200,8	2 387 303,3
Élément 5				98 594,5	131 384,7
Élément 6				42 075,8	46 314,8
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 6				6 146,2	6 146,2
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				3 891 043,5	3 668 366,1
Élément 2				60 815,1	51 967,2
Élément 3				103 791,2	100 221,5
Élément 5				102 646,4	115 733,7
Élément 6				50 203,8	46 211,5
Crédit à voter				-	-

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Transfert	10 741 648,4	98 425,8		10 840 074,2	10 681 969,1
	10 741 648,4	98 425,8		10 840 074,2	10 681 969,1

Programme 5

Condition des Aînés

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Vieillessement actif	20 808,7	-	-	20 808,7	18 283,3
2. Soutien aux personnes âgées en situation de vulnérabilité	13 645,3	-	-	13 645,3	12 545,3
	34 454,0	-	-	34 454,0	30 828,6
Crédit à voter				34 454,0	30 828,6

Ce programme poursuit deux objectifs. Il vise d'abord à favoriser le vieillissement actif au sein de la société québécoise. Ensuite, il assure la mise en place des mesures permettant de lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et de soutenir de façon particulière les personnes âgées plus vulnérables. Enfin, ce programme permet de planifier, conseiller, concerter et soutenir des politiques ou mesures propices pour combattre les préjugés et favoriser la participation, la santé et la sécurité des personnes âgées, et ce, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et de respect de la diversité.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Fonctionnement	720,0	2 281,3	3 001,3	2 964,5
Transfert	20 088,7	11 364,0	31 452,7	27 864,1
	20 808,7	13 645,3	34 454,0	30 828,6

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	291 294,3	244 550,1
Total	291 294,3	244 550,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	14 309,3	14 309,3
Fonctionnement	171 722,3	146 478,1
Support	105 262,7	83 762,7
Total	291 294,3	244 550,1

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Fonctions de coordination		
Autres crédits de transfert	19 709,9	19 378,9
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Accessibilité des services en médecine spécialisée	313 000,0	-
Achat de vaccins et de produits biologiques	97 526,5	91 836,1
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	103 599,4	101 369,7
Aide financière pour l'achat de lunettes et de lentilles	36 240,0	22 000,0
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	1 219 818,5	1 195 388,0
Établissements privés	674 124,3	651 374,5
Établissements publics	22 394 175,4	21 074 357,0
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	46 201,9	91 201,9
Loyer - établissements du réseau	107 260,1	108 854,0
Organismes communautaires et autres organismes	730 899,7	675 681,9
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	98 332,8	91 656,2
Rémunération des résidents en médecine	294 186,0	288 562,4
Ressources de type familial	646 084,0	633 676,2
Service de la dette	1 631 328,9	1 523 555,6
Services hospitaliers hors Québec	240 831,2	243 321,3
Services sanitaires aériens	46 270,5	44 296,0
Soutien aux proches aidants	40 000,0	21 000,0
Système du sang	490 583,5	449 990,8
Transporteurs ambulanciers	670 026,9	630 723,3
Autres crédits de transfert	1 553 414,4	1 519 772,8
Total du programme 2	31 433 904,0	29 458 617,7
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Soutien à l'intégration des personnes handicapées	1 075,6	1 051,9
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques	178 465,2	224 342,7
Bourses d'études et de recherche	22 775,7	22 775,7
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	98 425,8	98 672,5
Services dentaires	203 485,4	213 996,3
Services médicaux	7 628 491,7	7 623 916,6
Services optométriques	119 229,6	110 962,0
Services pharmaceutiques et médicaments	2 589 200,8	2 387 303,3
Total du programme 4	10 840 074,2	10 681 969,1
Programme 5 - Condition des Aînés		
Lutte contre la maltraitance envers les aînés	11 364,0	10 745,8
Politique Vieillir et vivre ensemble	20 088,7	17 118,3
Total du programme 5	31 452,7	27 864,1
Total	42 326 216,4	40 188 881,7

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	564 102,8	528 515,3
Entreprises et organismes d'État	389 285,6	374 176,6
Établissements de santé et de services sociaux	29 341 121,5	27 499 539,5
Municipalités	1 536,0	958,0
Organismes à but non lucratif	794 891,2	730 117,7
Personnes	11 235 279,3	11 055 574,6
Total	42 326 216,4	40 188 881,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	28 734 543,9	27 459 228,6
Fonctionnement	8 174 062,8	7 561 928,2
Capital	1 023 422,2	1 023 361,5
Intérêt	425 229,0	399 071,0
Support	3 968 958,5	3 745 292,4
Total	42 326 216,4	40 188 881,7

Sécurité publique

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	68 516,6	5 487,2	16 594,5	79 623,9	72 143,4
2. Services de la Sûreté du Québec	721 375,8	14 000,0	14 540,7	721 916,5	695 896,4
3. Gestion du système correctionnel	541 758,3	-	42,1	541 800,4	537 139,6
4. Sécurité et prévention	206 053,8	-	14,5	206 068,3	275 567,8
5. Expertises scientifiques et médico-légales	22 702,2	-	31,4	22 733,6	22 810,3
6. Encadrement et surveillance	51 749,6	996,9	2 192,5	52 945,2	51 480,5
7. Promotion et développement de la Capitale-Nationale	70 423,8	5,6	10,0	70 428,2	65 987,7
	1 682 580,1	20 489,7	33 425,7	1 695 516,1	1 721 025,7
Moins : Crédits permanents				36 827,7	107 525,8
Crédits à voter				1 658 688,4	1 613 499,9

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	736 975,5	723 086,8
Fonctionnement	406 066,0	405 448,6
Affectation à un fonds spécial	376 054,3	352 549,3
Transfert	163 453,3	233 546,2
Créances douteuses et autres provisions	31,0	31,0
Total	1 682 580,1	1 714 661,9
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	13 972,9	13 972,9
Immobilisations en ressources informationnelles	19 355,4	12 695,6
Prêts, placements, avances et autres coûts	97,4	97,4
Total	33 425,7	26 765,9

Programme 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	68 516,6	5 487,2	16 594,5	79 623,9	72 143,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				79 614,3	72 133,8

Ce programme permet de planifier et de coordonner les activités nécessaires à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
1			
Budget de dépenses			
Rémunération	32 282,5	32 282,5	32 212,5
Fonctionnement	35 989,3	35 989,3	36 073,0
Transfert	244,8	244,8	244,8
	68 516,6	68 516,6	68 530,3
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	3 137,0	3 137,0	3 137,0
Immobilisations en ressources informationnelles	13 447,5	13 447,5	5 865,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	10,0	10,0	10,0
	16 594,5	16 594,5	9 012,7

Programme 2

Services de la Sûreté du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Surveillance du territoire	449 611,1	5 096,0	5 049,7	449 564,8	429 279,4
2. Enquêtes criminelles	271 764,7	8 904,0	9 491,0	272 351,7	266 617,0
	721 375,8	14 000,0	14 540,7	721 916,5	695 896,4
Crédit à voter¹				721 916,5	695 896,4

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	95 256,8	162 195,5	257 452,3	252 002,7
Fonctionnement	39 456,6	69 412,6	108 869,2	107 453,0
Affectation à un fonds spécial	314 897,7	40 156,6	355 054,3	333 549,3
	449 611,1	271 764,7	721 375,8	693 005,0
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	3 990,0	6 637,2	10 627,2	10 627,2
Immobilisations en ressources informationnelles	1 059,7	2 833,8	3 893,5	6 244,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	20,0	20,0	20,0
	5 049,7	9 491,0	14 540,7	16 891,4

Programme 3

Gestion du système correctionnel

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Services correctionnels	506 467,3	-	10,0	506 477,3	501 907,0
2. Prestation des organismes communautaires	30 086,1	-	-	30 086,1	30 000,7
3. Commission québécoise des libérations conditionnelles	5 204,9	-	32,1	5 237,0	5 231,9
	541 758,3	-	42,1	541 800,4	537 139,6
Crédit à voter				541 800,4	537 139,6

Ce programme vise à protéger la société en assurant aux personnes contrevenantes en détention ou suivies dans la communauté des services pour favoriser leur réinsertion sociale. Il inclut également la Commission québécoise des libérations conditionnelles, dont le mandat consiste notamment à examiner le cas des personnes détenues admissibles à une libération conditionnelle.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	325 425,7	-	4 383,6	329 809,3	327 004,5
Fonctionnement	180 398,1	30 086,1	821,3	211 305,5	209 449,5
Transfert	643,5	-	-	643,5	643,5
	506 467,3	30 086,1	5 204,9	541 758,3	537 097,5
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	-	30,9	30,9	30,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	10,0	-	1,2	11,2	11,2
	10,0	-	32,1	42,1	42,1

Programme 4

Sécurité et prévention

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Organisation et pratiques policières	7 401,6	-	-	7 401,6	7 409,3
2. Soutien aux services policiers en milieu autochtone	61 757,7	-	-	61 757,7	58 288,4
3. Sécurité et protection des personnes et des institutions	42 335,3	-	10,0	42 345,3	42 261,0
4. Prévention et lutte contre le crime	13 989,3	-	-	13 989,3	14 096,7
5. Prévention des sinistres et atténuation des risques	25 006,1	-	4,5	25 010,6	26 677,0
6. Interventions de sécurité civile	9 734,1	-	-	9 734,1	10 066,1
Suite à la page suivante					

Ce programme assure l'inspection des services de police et prévoit le financement des services policiers autochtones. De plus, il agit dans la lutte contre le terrorisme et en prévention de la criminalité, voit au transport et à la protection des membres du Conseil exécutif et gère les services de sécurité dans les palais de justice et certains édifices gouvernementaux. Il veille également à la mise en place des mesures et des activités de prévention et d'atténuation des risques de sinistres portant atteinte à la sécurité des personnes et de leurs biens. Lorsqu'un sinistre survient, ce programme facilite un retour à la vie normale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	1 779,4	294,7	33 549,6	1 114,9	3 386,9	7 047,3	47 172,8
Fonctionnement	177,4	103,5	7 835,7	4 999,8	6 386,6	2 603,9	22 106,9
Transfert	5 444,8	61 359,5	950,0	7 874,6	15 232,6	82,9	90 944,4
	7 401,6	61 757,7	42 335,3	13 989,3	25 006,1	9 734,1	160 224,1
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	10,0	-	4,5	-	14,5
	-	-	10,0	-	4,5	-	14,5

Programme 4 (suite)

Sécurité et prévention

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Gestion du rétablissement et adaptation	38 917,1	-	-	38 917,1	109 621,2
8. Prévention des incendies	6 912,6	-	-	6 912,6	7 148,1
	206 053,8	-	14,5	206 068,3	275 567,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la sécurité civile, (RLRQ, chapitre S-2.3)					
Élément 7				36 783,7	107 481,8
Crédit à voter				169 284,6	168 086,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	47 172,8	15 115,9	2 302,5	64 591,2	59 049,3
Fonctionnement	22 106,9	4 197,3	110,7	26 414,9	28 912,9
Transfert	90 944,4	19 603,9	4 499,4	115 047,7	187 591,1
	160 224,1	38 917,1	6 912,6	206 053,8	275 553,3
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	14,5	-	-	14,5	14,5
	14,5	-	-	14,5	14,5

Programme 5

Expertises scientifiques et médico-légales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Services et expertises judiciaires	13 235,7	-	-	13 235,7	13 298,9
2. Bureau du coroner	9 466,5	-	31,4	9 497,9	9 511,4
	22 702,2	-	31,4	22 733,6	22 810,3
Crédit à voter				22 733,6	22 810,3

Ce programme est chargé de fournir des services divers en matière de médecine légale et d'expertise judiciaire. Il inclut également le Bureau du coroner, dont le mandat est d'investiguer ou d'enquêter sur les causes et les circonstances des décès obscurs ou violents et, s'il y a lieu, de formuler des recommandations afin d'assurer une meilleure protection de la vie humaine.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	9 482,1	5 505,8	14 987,9	15 003,2
Fonctionnement	3 753,6	3 960,7	7 714,3	7 775,7
	13 235,7	9 466,5	22 702,2	22 778,9
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	28,4	28,4	28,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	3,0	3,0	3,0
	-	31,4	31,4	31,4

Programme 6

Encadrement et surveillance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Commissaire à la déontologie policière	3 760,7	-	13,0	3 773,7	3 770,2
2. Comité de déontologie policière	2 008,9	-	9,8	2 018,7	2 017,2
3. Régie des alcools, des courses et des jeux	15 898,0	996,9	2 112,7	17 013,8	15 576,8
4. Commissaire à la lutte contre la corruption	22 149,3	-	41,0	22 190,3	22 174,5
5. Bureau des enquêtes indépendantes	7 932,7	-	16,0	7 948,7	7 941,8
	51 749,6	996,9	2 192,5	52 945,2	51 480,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (RLRQ, chapitre L-6)					
Élément 3				3,4	3,4
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 3				31,0	31,0
Crédit à voter				52 910,8	51 446,1

Ce programme regroupe les organisations qui exercent un rôle dans l'encadrement, la surveillance ou le contrôle des activités policières, des activités d'attribution de contrats pour le secteur public ou des secteurs économiques des boissons, des courses, des jeux et des sports de combat.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2020-2021	2019-2020
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	3 140,7	1 410,0	11 839,0	13 946,7	6 024,4	36 360,8	36 319,6
Fonctionnement	620,0	598,9	4 028,0	8 202,6	1 908,3	15 357,8	15 363,0
Créances douteuses et autres provisions	-	-	31,0	-	-	31,0	31,0
	3 760,7	2 008,9	15 898,0	22 149,3	7 932,7	51 749,6	51 713,6
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	12,0	6,8	90,6	15,0	15,0	139,4	139,4
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	2 014,4	-	-	2 014,4	585,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	1,0	3,0	7,7	26,0	1,0	38,7	38,7
	13,0	9,8	2 112,7	41,0	16,0	2 192,5	763,8

Programme 7

Promotion et développement de la Capitale-Nationale

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Secrétariat à la Capitale-Nationale	47 706,5	5,6	10,0	47 710,9	45 720,9
2. Commission de la capitale nationale du Québec	22 717,3	-	-	22 717,3	20 266,8
	70 423,8	5,6	10,0	70 428,2	65 987,7
Crédit à voter				70 428,2	65 987,7

Ce programme a pour objet le développement et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec à titre de capitale nationale, en contribuant à l'aménagement et la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités et en agissant en complémentarité des milieux locaux et régionaux afin de soutenir leur développement économique, social, culturel et touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	1 491,5	-	1 491,5	1 495,0
Fonctionnement	415,0	-	415,0	421,5
Affectation à un fonds spécial	21 000,0	-	21 000,0	19 000,0
Transfert	24 800,0	22 717,3	47 517,3	45 066,8
	47 706,5	22 717,3	70 423,8	65 983,3
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	10,0	-	10,0	10,0
	10,0	-	10,0	10,0

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec		
Sûreté du Québec		
Revenus prévus associés au crédit au net	1 345,5	1 486,5
Crédit au net prévu	1 245,5	1 386,5
Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des activités de vérification relatives aux habilitations sécuritaires effectuées par la Sûreté du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés et le programme civil de filtrage de sécurité.		
Lorsque ces revenus dépassent 100 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	355 054,3	333 549,3
Programme 7 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	21 000,0	19 000,0
Total	376 054,3	352 549,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	275 859,3	264 296,9
Fonctionnement	57 255,4	61 177,0
Capital	8 802,3	7 954,0
Intérêt	137,3	121,4
Support	34 000,0	19 000,0
Total	376 054,3	352 549,3

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	244,8	244,8
Programme 3 - Gestion du système correctionnel		
Autres crédits de transfert	643,5	643,5
Programme 4 - Sécurité et prévention		
Cadre pour la prévention de sinistres	15 223,5	14 320,0
Formation des policiers et des pompiers	9 404,8	9 404,8
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes	7 689,6	7 344,6
Sécurité civile	20 055,3	97 169,9
Services policiers en milieu autochtone	61 359,5	57 886,8
Autres crédits de transfert	265,0	415,0
Total du programme 4	115 047,7	187 591,1
Programme 7 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la Ville de Québec	14 800,0	14 800,0
Commission de la capitale nationale du Québec	22 717,3	20 266,8
Programme d'appui aux actions régionales	10 000,0	10 000,0
Total du programme 7	47 517,3	45 066,8
Total	163 453,3	233 546,2

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	3 725,9	18 386,0
Entreprises et organismes d'État	28 122,1	25 671,6
Institutions d'enseignement	350,0	30,0
Municipalités	107 728,8	130 327,4
Organismes à but non lucratif	15 596,0	20 097,6
Personnes	7 930,5	39 033,6
Total	163 453,3	233 546,2

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	4 240,1	4 315,4
Fonctionnement	13 540,9	13 817,0
Capital	8 108,9	4 865,1
Intérêt	2 232,2	2 674,1
Support	135 331,2	207 874,6
Total	163 453,3	233 546,2

Tourisme

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction, administration et gestion des programmes	16 318,2	-	-	16 318,2	17 434,1
2. Développement du tourisme	49 828,1	-	-	49 828,1	49 386,2
3. Organismes relevant du ministre	101 453,3	-	-	101 453,3	93 718,8
	167 599,6	-	-	167 599,6	160 539,1
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				167 590,0	160 529,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Affectation à un fonds spécial	66 146,3	66 820,3
Transfert	101 453,3	93 718,8
Total	167 599,6	160 539,1

Programme 1

Direction, administration et gestion des programmes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	4 531,5	-	-	4 531,5	4 568,9
2. Gestion des programmes	11 786,7	-	-	11 786,7	12 865,2
	16 318,2	-	-	16 318,2	17 434,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				16 308,6	17 424,5

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes dédiés à l'industrie touristique du Québec, l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et des stratégies touchant l'industrie touristique ainsi que le traitement des plaintes et les services d'accueil et d'information touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2020-2021	2019-2020
	1	2		
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	4 531,5	11 786,7	16 318,2	17 434,1
	4 531,5	11 786,7	16 318,2	17 434,1

Programme 2

Développement du tourisme

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Soutien aux projets de développement du tourisme	11 595,1	-	-	11 595,1	12 553,2
2. Appui aux organisations de développement touristique régional	10 223,0	-	-	10 223,0	11 023,0
3. Soutien aux événements touristiques	28 010,0	-	-	28 010,0	25 810,0
	49 828,1	-	-	49 828,1	49 386,2
Crédit à voter				49 828,1	49 386,2

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre et en assurant la promotion du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	11 595,1	10 223,0	28 010,0	49 828,1	49 386,2
	11 595,1	10 223,0	28 010,0	49 828,1	49 386,2

Programme 3 Organismes relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Société du Centre des congrès de Québec	16 022,0	-	-	16 022,0	18 720,7
2. Société du Palais des congrès de Montréal	32 857,6	-	-	32 857,6	33 719,7
3. Régie des installations olympiques	52 573,7	-	-	52 573,7	41 278,4
	101 453,3	-	-	101 453,3	93 718,8
Crédit à voter				101 453,3	93 718,8

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en aménageant et en exploitant les installations publiques à caractère touristique.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Transfert	16 022,0	32 857,6	52 573,7	101 453,3	93 718,8
	16 022,0	32 857,6	52 573,7	101 453,3	93 718,8

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Direction, administration et gestion des programmes		
Fonds de partenariat touristique	16 318,2	17 434,1
Programme 2 - Développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	49 828,1	49 386,2
Total	66 146,3	66 820,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	10 036,0	10 024,6
Fonctionnement	5 832,2	6 959,5
Capital	9 670,1	6 524,4
Intérêt	1 925,0	958,8
Support	38 683,0	42 353,0
Total	66 146,3	66 820,3

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 3 - Organismes relevant du ministre		
Régie des installations olympiques	52 573,7	41 278,4
Société du Centre des congrès de Québec	16 022,0	18 720,7
Société du Palais des congrès de Montréal	32 857,6	33 719,7
Total du programme 3	101 453,3	93 718,8
Total	101 453,3	93 718,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises et organismes d'État	101 453,3	93 718,8
Total	101 453,3	93 718,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	17 979,9	17 959,4
Fonctionnement	22 759,0	21 196,9
Capital	47 223,1	41 872,3
Intérêt	13 491,3	12 690,2
Total	101 453,3	93 718,8

Transports

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Infrastructures et systèmes de transport	1 018 931,2	12 147,0	134 267,1	1 141 051,3	956 662,6
2. Administration et services corporatifs	65 253,7	8 025,5	6 525,6	63 753,8	59 810,3
	1 084 184,9	20 172,5	140 792,7	1 204 805,1	1 016 472,9
Moins :					
Crédits permanents				44,2	44,2
Crédits à voter				1 204 760,9	1 016 428,7

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	111 461,9	109 405,2
Fonctionnement	420 331,2	346 857,9
Affectation à un fonds spécial	260 000,0	180 000,0
Transfert	292 366,8	306 010,5
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	1 084 184,9	942 298,6
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	132 590,8	88 796,8
Immobilisations en ressources informationnelles	8 151,9	5 500,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,0	50,0
Total	140 792,7	94 346,8

Programme 1 Infrastructures et systèmes de transport

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Transport terrestre	827 116,3	2 288,1	86 724,1	911 552,3	715 414,0
2. Transport maritime	157 919,1	105,6	1 712,0	159 525,5	164 825,5
3. Transport aérien	22 576,3	8 688,6	45 531,0	59 418,7	65 722,6
4. Commission des transports du Québec	11 319,5	1 064,7	300,0	10 554,8	10 700,5
	1 018 931,2	12 147,0	134 267,1	1 141 051,3	956 662,6
Crédit à voter				1 141 051,3	956 662,6

Ce programme vise à assurer l'entretien d'hiver des infrastructures routières de même que l'amélioration, la réfection, et l'entretien des infrastructures ferroviaires, maritimes et aériennes. Il vise aussi à établir des politiques et à verser des subventions notamment en transport adapté et à la Société des Traversiers du Québec. De plus, ce programme regroupe les activités et mandats du Secrétariat aux affaires maritimes et comprend une contribution du Ministère au Fonds des réseaux de transport terrestre pour le financement des infrastructures routières et de transport collectif.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	4	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses						
Rémunération	57 076,6	2 212,2	1 172,0	8 371,5	68 832,3	67 686,3
Fonctionnement	378 672,1	1 132,8	15 479,2	2 948,0	398 232,1	325 830,1
Affectation à un fonds spécial	260 000,0	-	-	-	260 000,0	180 000,0
Transfert	131 367,6	154 574,1	5 925,1	-	291 866,8	305 510,5
	827 116,3	157 919,1	22 576,3	11 319,5	1 018 931,2	879 026,9
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	85 040,9	1 712,0	45 531,0	100,0	132 383,9	88 589,9
Immobilisations en ressources informationnelles	1 633,2	-	-	200,0	1 833,2	1 142,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,0	-	-	-	50,0	50,0
	86 724,1	1 712,0	45 531,0	300,0	134 267,1	89 782,7

Programme 2

Administration et services corporatifs

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction	9 053,0	-	32,9	9 085,9	8 916,9
2. Services corporatifs	48 271,0	8 025,5	6 449,9	46 695,4	43 063,6
3. Planification, recherche et développement	7 929,7	-	42,8	7 972,5	7 829,8
	65 253,7	8 025,5	6 525,6	63 753,8	59 810,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				25,0	25,0
Crédit à voter				63 709,6	59 766,1

Ce programme vise à fournir les divers services de direction, de soutien à la gestion des activités du Ministère. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	8 066,2	27 883,7	6 679,7	42 629,6	41 718,9
Fonctionnement	686,8	20 362,3	1 050,0	22 099,1	21 027,8
Transfert	300,0	-	200,0	500,0	500,0
Créances douteuses et autres provisions	-	25,0	-	25,0	25,0
	9 053,0	48 271,0	7 929,7	65 253,7	63 271,7
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	15,9	165,1	25,9	206,9	206,9
Immobilisations en ressources informationnelles	17,0	6 284,8	16,9	6 318,7	4 357,2
	32,9	6 449,9	42,8	6 525,6	4 564,1

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Opération des ports de Matane, Rimouski, Gaspé et Gros-Cacouna		
Revenus prévus associés au crédit au net	1 608,0	-
Crédit au net prévu	1 608,0	-
Ce crédit au net concerne les activités des installations portuaires de Matane, Rimouski, Gaspé et Gros-Cacouna. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des usagers et de la location d'espaces d'entreposage.		
Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.		

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Fonds des réseaux de transport terrestre	260 000,0	180 000,0
Total	260 000,0	180 000,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Support	260 000,0	180 000,0
Total	260 000,0	180 000,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des taxis et autocars	3 500,0	3 500,0
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	12 250,0	12 750,0
Aide aux chemins d'accès isolés	937,6	937,6
Aide spécifique pour le transport adapté	114 580,0	110 780,0
Fonds bleu	-	2 900,0
Société des Traversiers du Québec	140 577,2	141 137,8
Autres crédits de transfert	20 022,0	33 505,1
Total du programme 1	291 866,8	305 510,5
Programme 2 - Administration et services corporatifs		
Aide à la recherche et au développement en transport	200,0	200,0
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Total du programme 2	500,0	500,0
Total	292 366,8	306 010,5

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	10 300,0	13 921,5
Entreprises et organismes d'État	140 577,2	142 178,8
Institutions d'enseignement	200,0	260,0
Municipalités	121 514,5	120 911,2
Organismes à but non lucratif	300,0	2 439,0
Personnes	19 475,1	26 300,0
Total	292 366,8	306 010,5

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Capital	40 388,6	39 066,2
Intérêt	3 638,1	5 708,0
Support	248 340,1	261 236,3
Total	292 366,8	306 010,5

Travail, Emploi et Solidarité sociale

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Gouvernance, administration et services à la clientèle	567 259,9	1 315,3	1 626,0	567 570,6	581 057,3
2. Mesures d'aide financière	3 009 650,9	-	1 640,0	3 011 290,9	3 036 575,9
3. Mesures d'aide à l'emploi	865 465,4	-	-	865 465,4	853 429,7
	4 442 376,2	1 315,3	3 266,0	4 444 326,9	4 471 062,9
Moins :					
Crédits permanents				5 510,3	5 510,3
Crédits à voter				4 438 816,6	4 465 552,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses		
Rémunération	204 681,9	205 750,2
Fonctionnement	128 843,7	133 586,1
Affectation à un fonds spécial	1 137 233,2	1 123 612,2
Transfert	2 966 116,7	3 001 763,0
Créances douteuses et autres provisions	5 500,7	5 500,7
Total	4 442 376,2	4 470 212,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 585,0	485,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 681,0	1 681,0
Total	3 266,0	2 166,0

Programme 1

Gouvernance, administration et services à la clientèle

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Direction et administration	199 650,6	1 315,3	1 626,0	199 961,3	201 894,1
2. Solidarité sociale et analyse stratégique	139 690,3	-	-	139 690,3	141 006,7
3. Services d'aide à l'emploi	120 192,8	-	-	120 192,8	127 581,0
4. Services Québec	69 582,3	-	-	69 582,3	70 386,5
5. Recouvrement	7 106,9	-	-	7 106,9	7 167,8
6. Relations du travail	25 002,7	-	-	25 002,7	26 749,9
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère tels que les mesures d'aide financière, les mesures d'aide à l'emploi ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Ce programme vise aussi à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à l'exercice de la mission dévolue au Ministère. Également, il assure l'administration de la Commission des partenaires du marché du travail. De plus, ce programme vise à élaborer, mettre en œuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail et de relations du travail. Aussi, il vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielle et de services aux citoyennes et citoyens. Enfin, il permet de verser au Fonds du Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère et il contribue à financer le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	65 209,7	122 476,7	1 395,3	-	5 961,3	9 638,9	204 681,9
Fonctionnement	107 345,8	16 813,6	1 508,2	-	1 145,6	2 030,5	128 843,7
Affectation à un fonds spécial	26 757,6	-	117 289,3	69 582,3	-	-	213 629,2
Transfert	337,5	400,0	-	-	-	13 332,6	14 070,1
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	-	0,7	0,7
	199 650,6	139 690,3	120 192,8	69 582,3	7 106,9	25 002,7	561 225,6
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	1 585,0	-	-	-	-	-	1 585,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	41,0	-	-	-	-	-	41,0
	1 626,0	-	-	-	-	-	1 626,0

Programme 1 (suite)

Gouvernance, administration et services à la clientèle

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
7. Contribution financière du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale au Tribunal administratif du travail	6 034,3	-	-	6 034,3	6 271,3
	567 259,9	1 315,3	1 626,0	567 570,6	581 057,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 6				0,7	0,7
Crédit à voter¹				567 560,3	581 047,0

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments	2020-2021	2019-2020
Budget de dépenses					
Rémunération	204 681,9	-		204 681,9	205 750,2
Fonctionnement	128 843,7	-		128 843,7	133 586,1
Affectation à un fonds spécial	213 629,2	6 034,3		219 663,5	227 339,5
Transfert	14 070,1	-		14 070,1	15 170,1
Créances douteuses et autres provisions	0,7	-		0,7	0,7
	561 225,6	6 034,3		567 259,9	581 846,6
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	1 585,0	-		1 585,0	485,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	41,0	-		41,0	41,0
	1 626,0	-		1 626,0	526,0

Programme 2

Mesures d'aide financière

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Aide aux personnes et aux familles	2 938 427,8	-	1 640,0	2 940 067,8	2 967 423,3
2. Action communautaire	42 749,1	-	-	42 749,1	41 304,5
3. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	28 474,0	-	-	28 474,0	27 848,1
	3 009 650,9	-	1 640,0	3 011 290,9	3 036 575,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				5 500,0	5 500,0
Crédit à voter				3 005 790,9	3 031 075,9

Ce programme vise à rendre accessibles à toutes les citoyennes et tous les citoyens qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide financière de dernier recours égale à la différence entre les ressources et les besoins essentiels qui leur sont reconnus. Les programmes d'aide et d'accompagnement social permettent aux prestataires de recevoir un soutien et un accompagnement personnalisés dans le but d'une préparation adéquate pour participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi. Ce programme permet aussi d'allouer, à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. De plus, ce programme accorde à des organismes communautaires le financement en lien avec leur mission globale. Enfin, il vise aussi à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2020-2021	2019-2020
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	30 699,6	36 404,7	-	67 104,3	64 843,0
Transfert	2 902 228,2	6 344,4	28 474,0	2 937 046,6	2 964 592,9
Créances douteuses et autres provisions	5 500,0	-	-	5 500,0	5 500,0
	2 938 427,8	42 749,1	28 474,0	3 009 650,9	3 034 935,9
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 640,0	-	-	1 640,0	1 640,0
	1 640,0	-	-	1 640,0	1 640,0

Programme 3

Mesures d'aide à l'emploi

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2020-2021	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2020-2021	Crédits 2019-2020
1. Mesures d'aide à l'emploi	865 465,4	-	-	865 465,4	853 429,7
Crédit à voter				865 465,4	853 429,7

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Le Ministère est responsable de l'offre de services publics d'emploi dont l'information sur le marché du travail, le placement et les mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Le Ministère est également responsable de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2020-2021	2019-2020
	1		
Budget de dépenses			
Affectation à un fonds spécial	850 465,4	850 465,4	831 429,7
Transfert	15 000,0	15 000,0	22 000,0
	865 465,4	865 465,4	853 429,7

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Revenus de recouvrement		
Revenus prévus associés au crédit au net	88 465,0	88 465,0
Crédit au net prévu	7 250,0	7 250,0
Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des revenus de recouvrement du Ministère notamment de l'aide financière de dernier recours et du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants.		
Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 10 % des revenus compris entre 1 000 000 \$ et 67 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 5 % des revenus qui excèdent 67 000 000 \$, sans excéder 80 000 000 \$.		

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Fonds de développement du marché du travail	117 289,3	124 677,5
Fonds des biens et des services	69 582,3	70 386,5
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	17 626,1	17 626,1
Fonds du Tribunal administratif du Québec	9 131,5	8 378,1
Fonds du Tribunal administratif du travail	6 034,3	6 271,3
Total du programme 1	219 663,5	227 339,5
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	36 404,7	35 218,8
Fonds québécois d'initiatives sociales	30 699,6	29 624,2
Total du programme 2	67 104,3	64 843,0
Programme 3 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	850 465,4	831 429,7
Total	1 137 233,2	1 123 612,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	155 038,2	158 903,3
Fonctionnement	50 277,5	54 011,4
Capital	15 787,0	15 787,0
Intérêt	933,0	933,0
Support	915 197,5	893 977,5
Total	1 137 233,2	1 123 612,2

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	13 000,0	14 000,0
Autres crédits de transfert	1 070,1	1 170,1
Total du programme 1	14 070,1	15 170,1
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Aide aux personnes et aux familles	2 902 228,2	2 930 659,1
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	28 474,0	27 848,1
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	459,0	459,0
Programme de soutien financier aux corporations de développement communautaire	5 885,4	5 626,7
Total du programme 2	2 937 046,6	2 964 592,9
Programme 3 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	15 000,0	22 000,0
Total	2 966 116,7	3 001 763,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Entreprises	15 000,0	20 000,0
Entreprises et organismes d'État	15 221,7	16 048,1
Institutions d'enseignement	400,0	400,0
Organismes à but non lucratif	11 714,5	11 455,8
Personnes	2 923 780,5	2 953 859,1
Total	2 966 116,7	3 001 763,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2020-2021	2019-2020
Rémunération	1 411,6	1 408,8
Fonctionnement	710,1	439,3
Support	2 963 995,0	2 999 914,9
Total	2 966 116,7	3 001 763,0

